

Bièvre isère

communauté

Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Eau potable

2
0
2
3

Validé en commission le 26 septembre 2024

Et approuvé en conseil communautaire le 30 septembre 2024

Rappel du cadre réglementaire et précision des objectifs de ce rapport annuel :

L'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le Président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, destiné notamment à l'information des usagers.

Ce rapport annuel dresse un bilan de l'année 2023 en présentant l'ensemble des évolutions et actions menées par **Bièvre Isère Communauté** dans le cadre de sa compétence de production et de distribution de l'eau potable.

Ce document est également un outil d'information à destination des usagers de l'eau : il est mis en ligne sur le site Internet de l'Observatoire de l'Eau et sur le site internet de **Bièvre Isère Communauté**.

Bièvre Isère Communauté

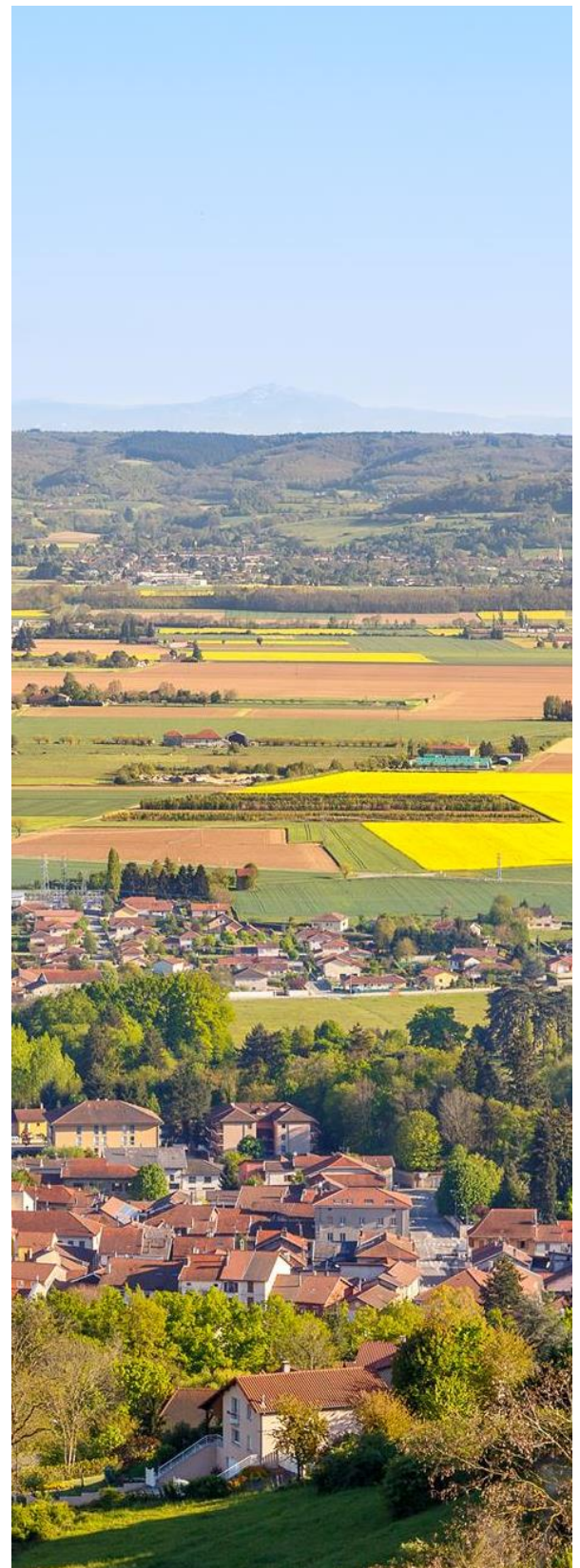
1 avenue Roland Garros - Grenoble Air Parc

38590 SAINT-ETIENNE DE SAINT-GEOIRS

Rapport eau

Sommaire

1	Le territoire	P 5
2	Les missions du service	p 6
3	Synthèse des indicateurs de performance	p 8
4	Les abonnés du territoire	P 10
5	La ressource en eau	P 15
6	Les volumes consommés	P 22
7	Le réseau et le stockage	P 26
8	La qualité de l'eau distribuée	P 43
9	Volet financier	P 51
10	ANNEXES	P 61



EDITO

Les nombreuses ressources du territoire permettent au service de l'eau potable de Bièvre Isère Communauté la production et la mise en distribution de l'eau pour ses 28 769 abonnés.

L'eau du réseau public est le produit alimentaire le plus contrôlé en France et doit répondre aux différentes exigences réglementaires en vigueur. Le service de l'eau met tout en œuvre pour assurer un service de qualité aux abonnés du territoire desservis par son réseau de distribution.

L'année 2023 a été marquée par des opérations de sécurisation et de renouvellement de conduite permettant ainsi la lutte contre les pertes en réseau. Ces actions sont essentielles pour la préservation de la ressource en eau et d'autant plus importantes du fait des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents.

L'année 2024 verra se poursuivre la mise en œuvre des engagements du contrat signé avec l'Agence de l'eau pour la préservation et la sécurisation de la ressource.

Monsieur Eric SAVIGNON

Le Vice-Président en charge de l'Eau et de l'Assainissement

1. Le territoire



Les 50 communes

57 651 habitants



2. Les missions du service

Les compétences de la collectivité en termes de gestion de l'eau regroupent les missions suivantes :

EAU POTABLE	○ La production d'eau potable	
	○ Le transport et le stockage d'eau potable	
	○ La distribution chez l'abonné	
	○ La facturation des redevances	

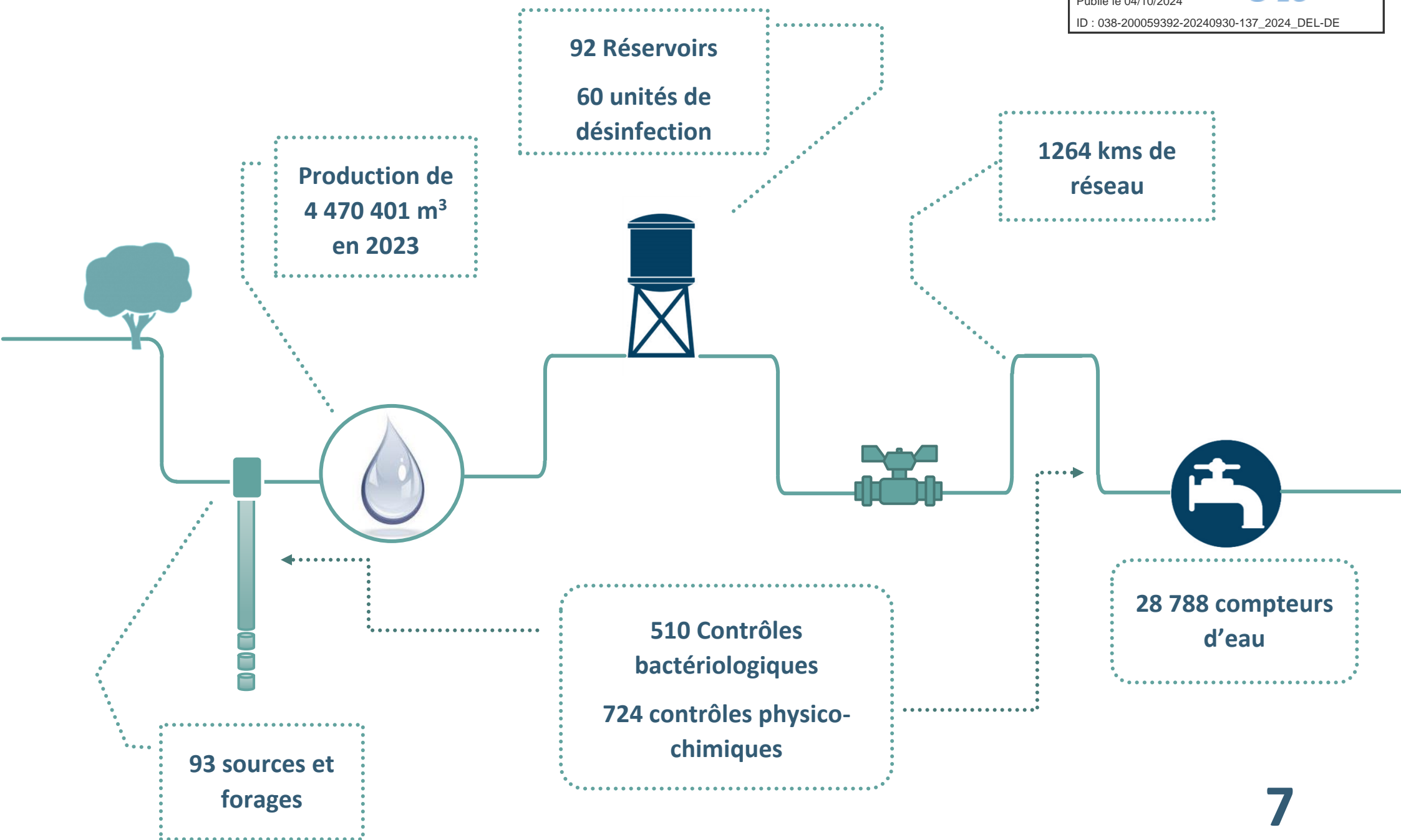


28 769 abonnés

Bière Isère Communauté



2 822 814 m³ d'eau consommés en 2023





3. Synthèse des indicateurs de performance

Thème	Type	Code	Libellé	Valeur 2022	Valeur 2023
Abonnés	Indicateur descriptif	D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	57 406	57 651
Abonnés	Indicateur descriptif	D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (Redevance comprises)	1,90 € TTC	1,98 € TTC
Abonnés	Indicateur descriptif	D151.0	Délai maximal d'ouverture de branchement pour les nouveaux abonnés défini par le service	5 jours ouvrés	5 jours ouvrés
Abonnés	Indicateur de performance	P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	0,1	0,1
Qualité de l'eau	Indicateur de performance	P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	99,20	97,65 %
Qualité de l'eau	Indicateur de performance	P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	67,80	97,93 %
Qualité de l'eau	Indicateur de performance	P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Les indices d'avancement de la protection de la ressource en eau sont présentés par ressource en page 19	
Réseau	Indicateur de performance	P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	96	96

Thème	Type	Code	Libellé	Valeur 2022	Valeur 2023
Réseau	Indicateur de performance	P104.3	Rendement du réseau de distribution	69,5 %	71,4 %
Réseau	Indicateur de performance	P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	3,80	2,80
Réseau	Indicateur de performance	P106.3	Indice linéaire de perte en réseau	3,32	2,78
Réseau	Indicateur de performance	P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,29 %	0,43 %
Gestion financière	Indicateur de performance	P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	0,0035 €/m ³	0,0056 €/m ³

4. Les abonnés

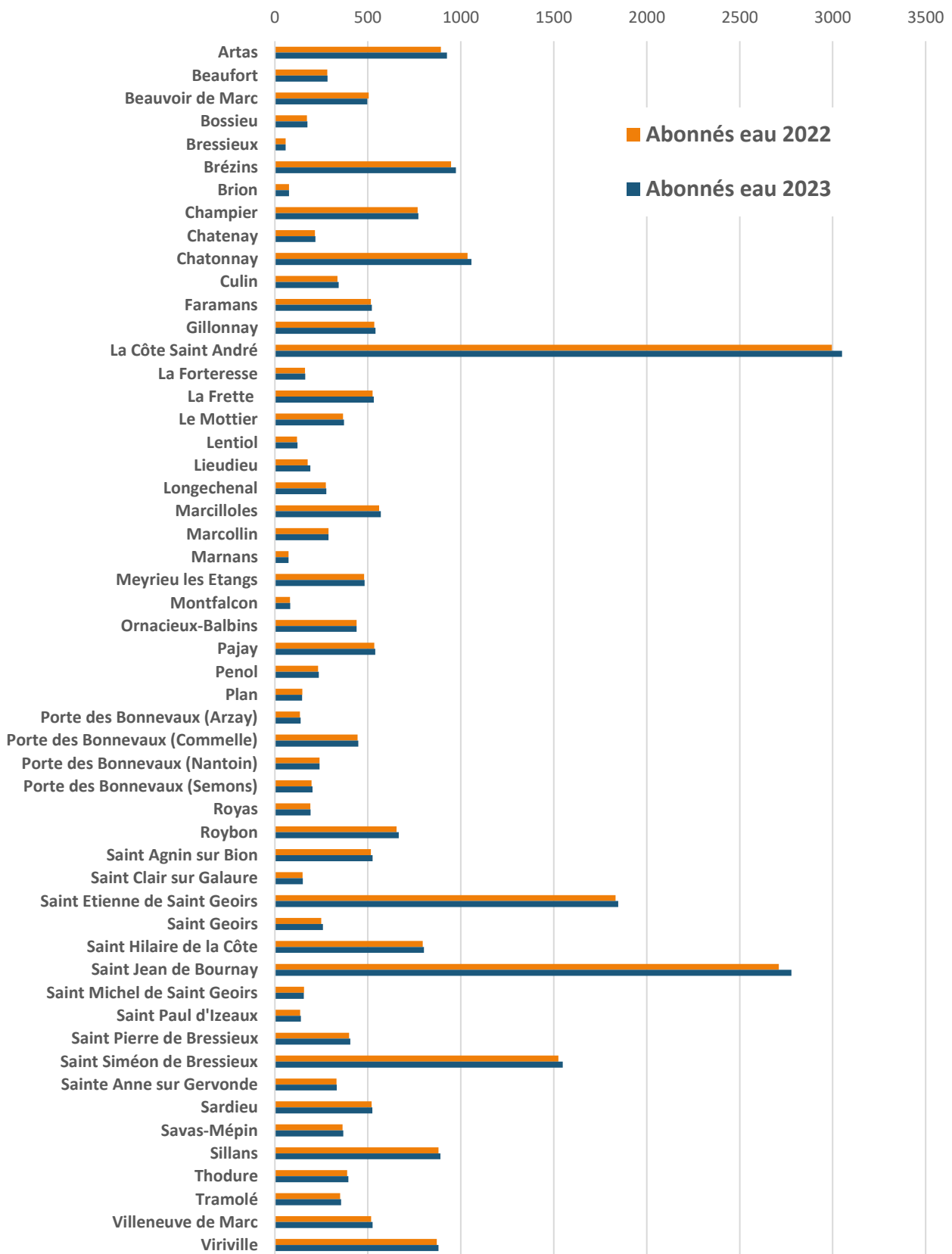
En 2023, Le nombre d'abonnés à l'eau du territoire est de 28 769 sur 50 communes.

Communes	Abonnés eau 2023	Population 2023
Artas	926	1893
Beaufort	283	609
Beauvoir de Marc	497	1139
Bossieu	175	336
Bressieux	58	102
Brézins	974	2273
Brion	76	156
Champier	772	1500
Châtenay	218	469
Châtonnay	1057	2083
Culin	343	797
Faramans	522	1131
Gillonay	541	1069
La Côte Saint André	3050	5207
La Forteresse	163	343
La Frette	532	1136
Le Mottier	372	817
Lentiol	121	252
Lieudieu	190	364
Longechenal	277	621
Marcilloles	570	1210
Marcollin	288	660
Marnans	73	149
Meyrieu les Etangs	482	1072
Montfalcon	82	151
Ornacieux-Balbins	440	900

Rapport eau

Communes	Abonnés eau 2023	Population 2023
Pajay	540	1155
Penol	236	388
Plan	146	287
Porte des Bonnevaux (Arzay)	139	2187
Porte des Bonnevaux (Commelle)	448	
Porte des Bonnevaux (Nantoin)	240	
Porte des Bonnevaux (Semons)	202	
Royas	192	404
Roybon	666	1215
Saint Agnin sur Bion	526	1140
Saint Clair sur Galaure	150	290
Saint Etienne de Saint Geoirs	1847	3285
Saint Geoirs	258	523
Saint Hilaire de la Côte	801	1629
Saint Jean de Bournay	2778	4792
Saint Michel de Saint Geoirs	155	312
Saint Paul d'Izeaux	140	308
Saint Pierre de Bressieux	405	807
Saint Siméon de Bressieux	1548	3072
Sainte Anne sur Gervonde	332	753
Sardieu	524	1 140
Savas-Mépin	368	914
Sillans	890	1 992
Thodore	395	823
Tramolé	356	820
Villeneuve de Marc	525	1222
Viriville	880	1754
Total	28 769	57 651

Evolution abonnés à l'eau 2022 > 2023



Rapport eau



Communes	Abonnés eau 2022	Abonnés eau 2023	Evolution nombre d'abonnés 2022 < 2023
Artas	893	926	+ 4%
Beaufort	282	283	+ 0%
Beauvoir de Marc	504	497	- 1%
Bossieu	172	175	+ 2%
Bressieux	58	58	+ 0%
Brézins	948	974	+ 3%
Brion	76	76	+ 0%
Champier	768	772	+ 1%
Chatenay	215	218	+ 1%
Chatonnay	1036	1057	+ 2%
Culin	337	343	+ 2%
Faramans	516	522	+ 1%
Gillonay	534	541	+ 1%
La Côte Saint André	2996	3050	+ 2%
La Forteresse	162	163	+ 1%
La Frette	525	532	+ 1%
Le Mottier	367	372	+ 1%
Lentiol	119	121	+ 2%
Lieudieu	176	190	+ 8%
Longechenal	274	277	+ 1%
Marcilloles	561	570	+ 2%
Marcollin	288	288	+ 0%
Marnans	73	73	+ 0%
Meyrieu les Etangs	480	482	+ 0%
Montfalcon	81	82	+ 1%
Ornacieux-Balbins	439	440	+ 0%
Pajay	535	540	+ 1%
Penol	232	236	+ 2%
Plan	148	146	- 1%
Porte des Bonnevaux (Arzay)	134	139	+ 4%
Porte des Bonnevaux (Commelle)	445	448	+ 1%
Porte des Bonnevaux (Nantoin)	240	240	+ 0%
Porte des Bonnevaux (Semons)	197	202	+ 3%
Royas	190	192	+ 1%
Roybon	655	666	+ 2%
Saint Agnin sur Bion	516	526	+ 2%
Saint Clair sur Galaure	149	150	+ 1%
Saint Etienne de Saint Geoirs	1832	1847	+ 1%
Saint Geoirs	249	258	+ 4%
Saint Hilaire de la Côte	795	801	+ 1%
Saint Jean de Bournay	2711	2778	+ 2%
Saint Michel de Saint Geoirs	157	155	- 1%

Communes	Abonnés eau 2022	Abonnés eau 2023	Evolution nombre d'abonnés 2022 < 2023
Saint Paul d'Izeaux	136	140	+ 3%
Saint Pierre de Bressieux	399	405	+ 2%
Saint Siméon de Bressieux	1525	1548	+ 2%
Sainte Anne sur Gervonde	331	332	+ 0%
Sardieu	520	524	+ 1%
Savas-Mépin	364	368	+ 1%
Sillans	880	890	+ 1%
Thodore	388	395	+ 2%
Tramolé	351	356	+ 1%
Villeneuve de Marc	517	525	+ 2%
Viriville	871	880	+ 1%
Total	28 347	28 769	+ 1%

5. La ressource en eau

Les volumes produits

Nom de la ressource	Volumes produits en 2022	Volumes produits en 2023	Evolution de la production
Forage de Beaufort	35 202	35 217	0,0%
Forage des Bielles (Beauvoir de Marc)	323 434	347 486	7,4%
Forage du Carloz (Saint Jean de Bournay)	360 719	362 837	0,6%
Forage du Peyrinard (Roybon)	116 106	93 250	-19,7%
Forage du Siran (Saint Jean de Bournay)	273 013	263 077	-3,6%
Forage du Stade (Commelle)	6 603	14 904	125,7%
Forage Les Poipes (Marcilloles)	25 185	29 885	18,7%
Forage des Groubes (Marcollin)	55 021	55 304	0,5%
Forage Poulet (Viriville)	116 518	104 718	-10,1%
Forage Robinière (Viriville)	57 561	56 202	-2,4%
Forage Champ Souffrey (St-Hilaire de la Côte)	20 930	27 054	29,3%
Forage Combe Buclas à Longechenal	19 155	16 467	-14,0%
Forage de Madelan (St-Etienne de St-Geoirs)	32 067	15 455	-51,8%
Forage Les Alouettes (La Côte St-André)	412 262	470 341	14,1%
Forage Les Biesses (St-Etienne de St-Geoirs)	141 307	150 173	6,3%
Forage Ronjay (Faramans)	136 287	152 207	11,7%
Forage Seye et Donis (Ornacieux)	311 387	320 857	3,0%
Forage Vie de Nantoin (Champier, Nantoin et Le Mottier)	177 088	189 700	7,1%
Source Biel (La Côte St-André)	144 904	126 408	-12,8%
Source Combe de Vaux (Brézins)	94 019	104 114	10,7%
Source du Fontanil (Plan)	38 836	30 160	-22,3%
Source Fouinière (La Frette)	7 861	9 128	16,1%
Source Grenier (Sardieu)	28 058	13 209	-52,9%
Source Michel (Thodure)	42 325	43 416	2,6%
Source Montgontier, Tamuzière et Fond Sala (St-Hilaire de la Côte)	117 655	97 474	-17,2%
Source Poulardière (La Côte St-André)	101 228	62 808	-38,0%
Sources Arrêtes et Chessière (St-Michel de St-Geoirs)	21 988	20 824	-5,3%

Nom de la ressource	Volumes produits en 2022	volumes produits en 2023	Evolution de la production
Sources Barrage souterrain et Davids (Sillans)	93 500	97 745	4,5%
Sources Boisseaz (Châtenay)	10 327	6 207	-39,9%
Sources Chambelière et Madone (Longechenal)	50 362	40 519	-19,5%
Sources Chorieux et Girauderie (La Forteresse)	58 834	41 216	-29,9%
Sources Commelle (Porte des Bonnevaux)	72 246	64 923	-10,1%
Sources de Colombette, Pavassière, Riban, Jallut, Meizo, Bordonne et Pinat (Gillonay)	85 271	82 658	-3,1%
Sources de Montjoux (Saint Jean de Bournay)	135 303	103 853	-23,2%
Sources du village (La Frette)	58 045	62 330	7,4%
Sources Fontizot, Melon et Michel (Marcilloles)	123 022	113 706	-7,6%
Sources Goulet et Jolland (St-Paul d'Izeaux)	23 330	19 209	-17,7%
Sources Marandat et Brion (St-Etienne de St-Geoirs)	248 062	220 578	-11,1%
Sources Massot, Catot, Essarts à St-Siméon de Bressieux	95 609	112 250	17,4%
Sources Poyaud-Mey et Gorges (St-Geoirs)	40 479	34 898	-13,8%
Sources Renarde et Barnabo (Arzay et Semons)	21 007	11 069	-47,3%
Sources Rondet (Châtenay)	10 707	9 610	-10,2%
Sources Verrerie (Roybon)	142 486	159 672	12,1%
Sources Villard, Mathais et Les Combes (St-Pierre de Bressieux)	87 098	77 283	-11,3%
Total	4 572 407	4 470 401	-2,2%

En 2023, les ressources profondes ont été plus sollicitées qu'en 2022 (57,2 % des ressources totales en 2022 et 60,5 % en 2023). Le volume total prélevé est en faible baisse : - 102 006 m³

Suivi des ressources disponibles

Les 7 premières ressources de Bièvre Isère Communauté les plus importantes en termes de volumes prélevés sont les suivantes :

Nom de la source	Volumes produits en 2023 en m3	Proportion de la ressource par rapport à la production globale
Pompage Les Alouettes (La Côte St-André)	470 341	10,5 %
Forage du Carloz (Saint Jean de Bournay)	362 837	8,1 %
Forage des Bielles (Beauvoir de Marc)	347 486	7,8 %
Pompage Seyez et Donis (Ornacieux)	320 857	7,2 %
Forage du Siran (Saint Jean de Bournay)	263 077	5,9 %
Sources Marandat et Brion (St-Etienne de St-Geoirs)	220 578	4,9 %
Pompage Vie de Nantoin (Champier, Nantoin et Le Mottier)	189 700	4,2 %

Il existe deux types de ressource sur le territoire :

- Captages de sources.
- Forages dans les nappes des alluvions du Liers, de la Bièvre, des Vallées de Vienne et de la molasse profonde.

Les débits des ressources en tension sont surveillés sur la supervision, de manière hebdomadaire en période de sécheresse, afin d'anticiper une éventuelle situation critique. Concernant les forages de nappes, ils sont suivis par le biais de sondes de niveau.

La période estivale 2023 a été particulièrement tendue du point de vue de la ressource.

Ressource	Commune	Sem 25	Sem 26	Sem 27	Sem 28	Sem 29	Sem 30	Sem 31	Sem 32	Sem 33	Sem 34	Sem 35	Sem 36
Rondet	Châtenay	46%	44%	39%	54%	61%	52%	44%	52%	78%	65%	39%	41%
Girauderie et Chorieux 1 et 2	La Forteresse	31%	22%	30%	27%	35%	30%	33%	34%	34%	49%	33%	42%
Fontanil	Plan	56%	59%	53%	55%	33%	33%	33%	30%	33%	43%	28%	30%
Verrerie	Roybon	50%	72%	79%	68%	75%	73%	69%	67%	71%	52%	60%	74%
Brion et Marandat	St Etienne de St Geoirs	52%	42%	13%	13%	28%	46%	45%	46%	27%	32%	38%	67%
Gorges et Poyaud Mey	St Geoirs	32%	39%	29%	39%	34%	43%	31%	29%	32%	30%	31%	28%
le Château + Fond Sala	St Hilaire de la Côte	84%	95%	86%	124%	186%	107%	87%	81%	100%	101%	84%	96%
Arêtes et Chessière	St Michel de St Geoirs	60%	41%	55%	55%	60%	86%	82%	87%	81%	83%	64%	49%
Goulet et Jolland	St Paul d'Izeaux	23%	23%	28%	36%	35%	41%	35%	40%	45%	49%	42%	47%
Fontaine des Villards	St Pierre de Bressieux	57%	52%	46%	59%	52%	52%	47%	59%	59%	62%	42%	46%
Combe de Vaux	St Pierre de Bressieux	74%	34%	33%	51%	38%	39%	35%	35%	42%	51%	43%	44%
Sources Fontizot	Thodore	74%	76%	68%	79%	86%	89%	66%	63%	81%	67%	56%	77%

Extrait du bilan sécheresse des sources 2023

3 sources ont présenté un niveau d'alerte à alerte critique et un forage a présenté un niveau d'alerte critique (forage de Robinière à Viriville).

La protection de la ressource

Toute ressource d'eau destinée à la consommation humaine doit être protégée par des périmètres de protection règlementaires. Le tableau ci-dessous présente l'état d'avancement de cette procédure par ressource.

0 % Aucune action			
20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours			
40 % Avis de l'hydrogéologue rendu			
50 % Dossier déposé en préfecture			
60 % Arrêté préfectoral			
80 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)			
100 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté			
COMMUNE	DENOMINATION RESSOURCE	Type ressource	Indice
PORTE DES BONNEVAUX (ARZAY)	Renarde	Captages de sources	60%
BEAUFORT	Bas Beaufort	Captages de sources	40%
BEAUVOIR DE MARC	Bielles	Captages de sources	60%
BOSSIEU	Village	Captages de sources	40%
BRION	Brion	Captages de sources	60%
BRION	Marandat	Captages de sources	60%
CHATENAY	Pré rond	Captages de sources	40%
CHATENAY	Rondet	Captages de sources	40%
CHATENAY	Boisseaz	Captages de sources	60%
PORTE DES BONNEVAUX (COMMELLE)	Boix Roux Amont	Captages de sources	40%
PORTE DES BONNEVAUX (COMMELLE)	Boix Roux Aval	Captages de sources	40%
PORTE DES BONNEVAUX (COMMELLE)	Maillot	Captages de sources	40%
PORTE DES BONNEVAUX (COMMELLE)	Stade	Captages de sources	40%
FARAMANS	Ronjay	Forage	40%
GILLONNAY	Beray	Captages de sources	40%

COMMUNE	DENOMINATION RESSOURCE	Type ressource	Indice
GILLONNAY	Biel	Captages de sources	40%
GILLONNAY	Goulet Meizo	Captages de sources	40%
GILLONNAY	Bordone	Captages de sources	40%
GILLONNAY	Jallut	Captages de sources	40%
GILLONNAY	Pinat	Captages de sources	40%
GILLONNAY	Riban	Captages de sources	40%
GILLONNAY	Colombette	Captages de sources	40%
LA COTE ST-ANDRE	Alouettes	Forage	40%
LA COTE ST-ANDRE	Buenerd	Captages de sources	40%
LA COTE ST-ANDRE	Desormeaux	Captages de sources	40%
LA COTE ST-ANDRE	Paleyrac	Captages de sources	40%
LA COTE ST-ANDRE	Pré Moulin	Captages de sources	40%
LA COTE ST-ANDRE	Tessier	Captages de sources	40%
LA FORTERESSE	Villefranche	Captages de sources	60%
LA FORTERESSE	Chorieux	Captages de sources	80%
LA FRETTE	Bertholet	Captages de sources	60%
LA FRETTE	Charpenay	Captages de sources	60%
LA FRETTE	Fontenettes	Captages de sources	60%
LONGECHENAL	Combe Buclas	Captages de sources	40%
LONGECHENAL	Chamberliere-Ouest	Captages de sources	60%
LONGECHENAL	Madone	Captages de sources	60%
MARCOLLIN	Groubes	Forage	80%
LE MOTTIER	Vie de Nantoin	Forage	40%
ORNACIEUX-BALBINS	Seyez et Donis	Forage	40%
PENOL	Grenier	Captages de sources	60%
PLAN	Fontanil	Forage	60%
PLAN	Combes	Captages de sources	40%
PLAN	Davids	Captages de sources	60%
ROYBON	Peyrinard + F3	Forage	40%

COMMUNE	DENOMINATION RESSOURCE	Type ressource	Indice
ROYBON	Les sources de la Verrerie (8)	Captages de sources	60%
ROYBON	Grignon	Captages de sources	60%
ROYBON	Oursière Mitifiot	Captages de sources	60%
ROYBON	Peyrinard F1et2	Forage	60%
ST-CLAIR SUR GALAURE	Dorey Prudent	Captages de sources	40%
ST-ETIENNE DE ST-GEOIRS	Biesses	Captages de sources	40%
ST-ETIENNE DE ST-GEOIRS	Madelan	Captages de sources	80%
ST-GEOIRS	Gorges	Captages de sources	60%
ST-GEOIRS	Poyaud-Mey	Captages de sources	60%
ST-GEOIRS	Mallivier	Captages de sources	60%
ST-HILAIRE DE LA COTE	Champ Souffrey	Captages de sources	40%
ST-HILAIRE DE LA COTE	Château	Captages de sources	40%
ST-HILAIRE DE LA COTE	Font Sala	Captages de sources	40%
ST-HILAIRE DE LA COTE	Font Sala Basse	Captages de sources	40%
ST-HILAIRE DE LA COTE	Montgontier	Captages de sources	40%
ST- HILAIRE DE LA COTE	Pavassière	Captages de sources	40%
ST-HILAIRE DE LA COTE	Fouinière	Captages de sources	60%
ST-JEAN DE BOURNAY	Carloz	Forage	40%
ST-JEAN DE BOURNAY	Siran	Forage	60%
ST-JEAN DE BOURNAY	Montjoux	Captages de sources	80%
ST-MICHEL DE ST-GEOIRS	Aretes inférieur et supérieur	Captages de sources	0%
ST-MICHEL DE ST-GEOIRS	Chessieres	Captages de sources	40%
ST-PAUL D'IZEAUX	Jolland	Captages de sources	80%
ST-PAUL D'IZEAUX	Mallein	Captages de sources	-
ST-PIERRE DE BRESSIEUX	Combe de vaux	Captages de sources	40%
ST-PIERRE DE BRESSIEUX	Les Essarts	Captages de sources	60%
ST-PIERRE DE BRESSIEUX	Fontaine des Villards et Mathais	Captages de sources	80%

COMMUNE	DENOMINATION RESSOURCE	Type ressource	Indice
ST-PIERRE DE BRESSIEUX	Mathais	Captages de sources	80%
ST-SIMEON DE BRESSIEUX	Catot	Captages de sources	60%
ST-SIMEON DE BRESSIEUX	Chourarie - Anciennes sources	Captages de sources	60%
ST-SIMEON DE BRESSIEUX	Chourarie - Nouvelles sources	Captages de sources	60%
ST-SIMEON DE BRESSIEUX	Combe Massot	Captages de sources	60%
PORTE DES BONNEVAUX (SEMONS)	Barnabo	Captages de sources	60%
SILLANS	Barrage Souterrain	Captages de sources	80%
THODURE	Bretallet	Captages de sources	40%
THODURE	Michel Thodure	Captages de sources	40%
THODURE	Poipes	Forage	40%
THODURE	Ribeaud	Captages de sources	40%
THODURE	Vallet	Captages de sources	40%
THODURE	Fontizot	Captages de sources	60%
THODURE	Melon	Captages de sources	60%
THODURE	Michel	Captages de sources	60%
VIRIVILLE	Combe Claire	Captages de sources	60%
VIRIVILLE	Poulet	Forage	60%
VIRIVILLE	Robinière	Forage	60%

Parmi ces ressources, 10 captages (en gras dans la liste ci-dessus) font l'objet de mesures de protection particulières à travers 5 programmes d'actions « captages prioritaires ». Ces captages sont identifiés dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) comme présentant une sensibilité aux nitrates et/ou aux produits phytosanitaires.

La démarche « captages prioritaires » vise à obtenir une qualité des eaux brutes suffisante pour limiter ou éviter tout traitement des pollutions en nitrates et en pesticides avant la distribution de l'eau potable.

La mise en œuvre de la démarche se déroule en 4 étapes :

- 1) Délimitation de l'AAC (Aire d'Alimentation de Captage)
- 2) Réalisation d'un Diagnostic Territorial Multi Pressions (DTMP)
- 3) Elaboration d'un plan d'action
- 4) Mise en œuvre du plan d'action.

93 captages actifs sur le territoire de Bièvre Isère Communauté

- 43 disposent d'un arrêté de Déclaration d'Utilité Publique
- 9 ont une procédure en cours
- 41 procédures de Déclaration d'Utilité Publique sont anciennes et/ou sont à reprendre.

6. Les volumes consommés

Volumes facturés par commune

Communes	Volume en m ³ en 2022	Volume en m ³ en 2023	Evolution 2022/2023
Artas	75 017	76 851	+ 2%
Beaufort	22 877	20 868	- 9%
Beauvoir de Marc	38 522	39 103	+ 2%
Bossieu	14 009	14 468	+ 3%
Bressieux	6 049	4 602	- 24%
Brézins	89 297	101 671	+ 14%
Brion	6 524	5 708	- 13%
Champier	73 105	77 127	+ 6%
Chatenay	20 977	18 601	- 11%
Châtonnay	85 577	82 861	- 3%
Culin	35 165	32 588	- 7%
Faramans	42 470	48 591	+ 14%
Gillonay	54 298	52 301	- 4%
La Côte St-André	358 402	325 369	- 9%
La Forteresse	20 016	19 091	- 5%
La Frette	55 910	53 291	- 5%
Le Mottier	40 397	36 765	- 9%
Lentiol	10 039	11 605	+ 16%
Lieudieu	14 717	16 501	+ 12%
Longechenal	29 658	29 943	+ 1%
Marcilloles	60 305	60 778	+ 1%
Marcollin	23 163	23 444	+ 1%
Marnans	6 727	8 236	+ 22%
Meyrieu les Etangs	40 165	44 646	+ 11%
Montfalcon	4 771	4 905	+ 3%
Ornacieux-Balbins	37 577	40 074	+ 7%

Communes	Volume en m ³ en 2022	Volume en m ³ en 2023	Evolution 2022/2023
Pajay	55 560	53 382	- 4%
Penol	19 353	22 767	+ 18%
Plan	19 719	18 301	- 7%
Porte des Bonnevaux (Arzay)	10 158	10 938	+ 8%
Porte des Bonnevaux (Commelle)	40 229	42 022	+ 4%
Porte des Bonnevaux (Nantoin)	23 908	22 084	- 8%
Porte des Bonnevaux (Semons)	14 798	16 550	+ 12%
Royas	15 810	15 597	- 1%
Roybon	68 840	66 641	- 3%
Saint Agnin sur Bion	43 241	46 970	+ 9%
Saint Clair sur Galaure	17 131	16 222	- 5%
Saint Etienne de St- Geoirs	263 545	278 054	+ 6%
Saint Geoirs	9 351	9 778	+ 5%
Saint Hilaire de la Côte	80 187	74 842	- 7%
Saint Jean de Bournay	246 490	239 992	- 3%
Saint Michel de St- Geoirs	18 460	17 023	- 8%
Saint Paul d'Izeaux	16 877	18 221	+ 8%
Saint Pierre de Bressieux	37 996	39 874	+ 5%
Saint Siméon de Bressieux	157 201	150 812	- 4%
Sainte Anne sur Gervonde	27 720	35 339	+ 27%
Sardieu	52 950	50 356	- 5%



Communes	Volume en m ³ en 2022	Volume en m ³ en 2023	Evolution 2022/2023
Savas-Mépin	44 973	40 009	-11%
Sillans	87 557	83 804	- 4%
Thodure	37 473	39 738	+ 6%
Tramolé	33 742	34 259	+ 2%
Villeneuve de Marc	53 025	47 782	-10%
Viriville	85 166	81 469	- 4%
TOTAL	2 847 194	2 822 814	- 1%

- Le volume consommé global sur le territoire diminue de 1 % entre 2022 et 2023

Les volumes achetés

FOURNISSEUR	VOLUMES EN M ³ 2023	COUTS € TTC 2023	DESTINATION
Syndicat des Eaux Valloire-Galaure Exploitant : Véolia	21 298	21 626,90 €	Lentiol
Vienne Condrieu Agglomération Exploitant : SAUR	141 944	30 117,44 €	Saint Jean de Bournay et Villeneuve de Marc
Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère Exploitant : SEMIDAO	494 953	87 557,89 €	Culin, Tramolé, Champier, Sainte Anne sur Gervonde, Lieudieu, Châtonnay
Total	658 195	139 302,23 €	

Les volumes vendus en gros

CONSUMMATEUR	Volumes vendus en m ³ en 2023
Syndicat des Eaux de Saint Antoine	13 565
Syndicat des Eaux de Toutes Aures	40 567
Vienne Condrieu Agglomération - Exploitant : SAUR	216 876
Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône	1 183
Commune de Le Grand-Serre – Exploitant : Véolia	15 362
Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère Exploitant : SEMIDAO	17 981
TOTAL	305 534 m³

Les volumes d'eau consommés non facturés

Ces volumes sont les suivants :

	2022	2023
volumes dégrévés après facturation	141 213 m ³	144 046 m ³
volumes de service (<i>lavage de réservoirs, purges, manœuvre poteaux incendie</i>)	105 700 m ³	100 600 m ³
Total	246 913 m³	244 646 m³

7. Le réseau et les ouvrages de stockage

Les ouvrages de stockage

Ils permettent d'assurer la régulation de l'approvisionnement et apportent une sécurité, notamment en cas de coupure ou de casses graves. Ils autorisent également la régulation des pompages en fonction des périodes tarifaires d'EDF.

Communes	Désignation	Volume stocké (m ³)
Artas	Clos Morel	800
Artas	Petit réservoir de la Montagne	20
Beaufort	Le Village	300
Beauvoir de Marc	Le Fouilleux	60
Bossieu	bas service	150
Bossieu	haut service	150
Brézins	Combe de Vault	650
Champier	Le Fragnet	200
Champier	Flevin	200
Châtenay	Mont Joyeux	200
Châtenay	Mont Roland	400
Châtonnay	Hautes Combes	200
Culin	Réservoir de Culin	100
Faramans	haut service	300
Gillonay	Pavassière	30
Gillonay	La Colombette	175
Gillonay	Le Goulet 1	550
Gillonay	Le Goulet 2	100
La Côte Saint André	Pierre Blanche	100
La Côte Saint André	Les Chênes	500
La Côte Saint André	Les Croix	500
La Côte Saint André	Les Genets	100
La Côte Saint André	Le Château	900
La Côte Saint André	Reprise Alouettes	200
La Forteresse	réservoir Chaperon	100
La Forteresse	réservoir Mignonnière	250
La Forteresse	réservoir Girauderie	100
La Forteresse	réservoir Chorieux	50
La Frette	Le Bourg	300
La Frette	La Montagne	50
Lentiol	Truchet	50
Lentiol	Lentiol	10
Le Mottier	Bocsozel	300
Lieudieu	Le Pierrier	100
Longechenal	La Madone	300
Marcilloles	Le Bouillat cuve 1	350
Marcilloles	Le Bouillat cuve 2	350
Marcilloles	Le Bouillat grosse cuve	350
Marcollin	Beauregard	300
Marnans	Mas des Mermes (sur tour)	200

Communes	Désignation	Volume stocké (m ³)
Marnans	Mas des Mermes (semi-enterré)	200
Montfalcon	Village	50
Porte des Bonnevaux (Arzay-Semons)	Paradis	500
Porte des Bonnevaux (Commelle)	bas service	300
Porte des Bonnevaux (Commelle)	haut service	150
Porte des Bonnevaux (Nantoin)	Le Rivier	400
Ornacieux-Balbins	Le Château	300
Pajay	Pajay	300
Penol	Le Goure	100
Plan	Les Sources	300
Royas	Le Ginet	200
Roybon	Village	300
Roybon	Perrache	50
Roybon	Grand Jullin	500
Roybon	La Fortonnière	50
Roybon	Les Pins	200
Roybon	Verrerie	20
Saint Clair sur Galaure	La Feyta	100
Saint Clair sur Galaure	Le Village	100
Sardieu	Château d'eau du Bessey	100
Sillans	Le Mas	500
Saint Etienne de St Geoirs	réservoir de Cours	1 000
Saint Etienne de St Geoirs	réservoir des Ayes	200
Saint Geoirs	Croix Rey	200
Saint Hilaire de la Côte	Petit réservoir de la Bastille	20
Saint Hilaire de la Côte	La Montagne	100
Saint Hilaire de la Côte	Le Château	300
Saint Hilaire de la Côte	Les Epées	300
Saint Jean de Bournay	Charbonnière	600
Saint Jean de Bournay	Gonnet	1000
Saint Jean de Bournay	Jardin de Ville	300
Saint Michel de Saint Geoirs	Chessiere	40
Saint Michel de Saint Geoirs	Devais	200
Saint Michel de Saint Geoirs	Reprise de Brion	50
Saint Paul d'Izeaux	Geai	200
Saint Paul d'Izeaux	Tuillière	50
Saint Pierre de Bressieux	La Combe	100
Saint Pierre de Bressieux	Rossièrè	300
Saint Siméon de Bressieux	Le Fouilloud	300
Saint Siméon de Bressieux	Le Charpenay	150
Saint Siméon de Bressieux	Les Balmes cuve gauche	300
Saint Siméon de Bressieux	Les Balmes cuve droite	300
Saint Siméon de Bressieux	Reprise le Vault	200
Sainte Anne sur Gervonde	Général Bas service Ste Anne	1000
Savas Mépin	Grand Terre	50
Savas Mépin	Réservoir de Mépin	200
Savas Mépin	Réservoirs de Villeneuve (3 cuves)	1200

Communes	Désignation	Volume stocké (m ³)
Thodure	Le Ribeau	150
Thodure	Le Village	75
Villeneuve de Marc	la Feytaz	200
Viriville	Sonnier	600
Viriville	Gallix	200
TOTAL	92	24 550 m³

Linéaire du réseau

Le linéaire de réseau d'eau de distribution géré par Bièvre Isère Communauté est d'environ 1 264 kms. Ce réseau est réparti de la façon suivante entre les communes :

Communes	Adduction (km)	Distribution (km)	Adduction/Distribution Total (km)
Artas		30,8	30,8
Beaufort		19,6	19,6
Beauvoir de Marc		23,3	23,3
Bossieu	2	11	13
Bressieux		3,5	3,5
Brézins	6	20	26
Brion		9	9
Champier		23,5	23,5
Châtenay		9,1	9,1
Châtonnay		54	54
Culin		14,3	14,3
Faramans	10	21	31
Gillonay	4	17,5	21,5
La Côte St-André	5	68	73
La Forteresse		12,5	12,5
La Frette	9	12,5	21,5
Le Mottier		13,8	13,8
Lentiol		14	14
Lieudieu		12,9	12,9

Communes	Adduction (km)	Distribution (km)	Adduction/Distribution Total (km)
Longechenal	4,5	6	10,5
Marcilloles		19	19
Marcollin		15,2	15,2
Marnans		11,7	11,7
Meyrieu Les Etangs		19,4	19,4
Montfalcon		8,8	8,8
Ornacieux-Balbins	1	23	24
Pajay	2	32	34
Penol		8	8
Plan		3,5	3,5
Porte des Bonnevaux (Arzay)	2	10	12
Porte des Bonnevaux (Commelle)	7	14	21
Porte des Bonnevaux (Nantoin)		11,9	11,9
Porte des Bonnevaux (Semons)	2	15	17
Royas		8	8
Roybon	3,5	91	94,5
St-Agnin sur Bion	2,8	17,1	19,9
St-Jean de Bournay		77	77
St-Clair sur Galaure		12,5	12,5
Ste-Anne sur Gervonde	0,8	16	16,8
St-Etienne de St-Geoirs		50	50
St-Geoirs		2	2
St-Hilaire de la Côte	3,6	30	33,6
St-Michel de St-Geoirs		16	16
St-Paul d'Izeaux		13	13
St-Pierre de Bressieux		29	29
St-Siméon de Bressieux	11	42	53
Sardieu	5,5	12,5	18

Communes	Adduction (km)	Distribution (km)	Adduction/Distribution Total (km)
Savas-Mepin		22,2	22,2
Sillans		19,6	19,6
Thodure		26,7	26,7
Tramolé		14,2	14,2
Villeneuve de Marc		45,3	45,3
Viriville		39,5	39,5
TOTAL	82	1171	1253

Il y a environ 70 % de réseaux datant de plus de 50 ans.

Les compteurs d'eau

Chaque immeuble ou maison particulière est raccordé au réseau par un branchement. Le comptage de l'eau se fait principalement par compteur individuel, même dans les anciens immeubles.

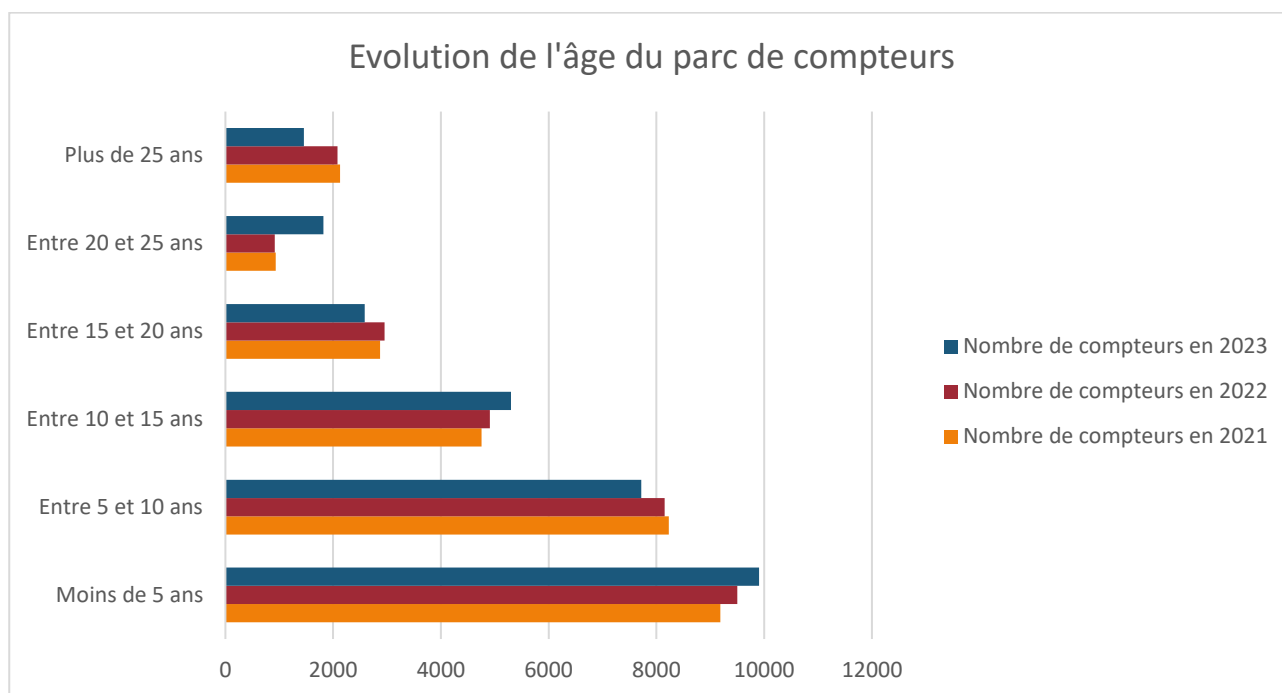
Le parc de compteurs est composé de 28 788 compteurs dont 18 060 à tête émettrice.

Les compteurs sont tous installés par les agents du service des eaux.

4 527 compteurs ont été installés en 2023 contre 2 943 en 2022. Ceux-ci sont répartis entre les nouvelles installations de compteurs, les changements annuels⁽¹⁾ permettant de renouveler le parc et les changements réalisés suite à des anomalies lors des tournées de relèves.

⁽¹⁾ L'arrêté du 6 mars 2007, publié au Journal officiel n°70 du 23 mars 2007, instaure l'obligation de contrôler périodiquement les compteurs d'eau froide. Pour les compteurs neufs, ce contrôle doit intervenir avant leur quinzième année.

Le parc de compteurs est composé à 79,6 % de compteurs de moins de 15 ans en 2023. Il était de 79,1 % en 2022 et de 70 % en 2020. Le renouvellement des anciens compteurs par des compteurs récents permet de disposer de données plus précises et de réaliser un calcul plus juste des différents indicateurs et notamment le rendement des réseaux.



Les rendements et la connaissance du réseau

Commune	Rendement du réseau de distribution d'eau potable (%) 2023	Indice linéaire de consommation ILC (m3/km/j) 2023	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable sur 120 pts - 2023
Artas	63,3%	7,33	95
Beaufort	67,3%	3,31	108
Beauvoir de Marc	64,9%	8,14	95
Bossieu	54,0%	3,28	95
Bressieux	89,2%	8,12	95
Brézins	97,9%	15,48	95
Brion	53,7%	2,21	95
Champier	69,5%	10,11	95
Châtenay	98,0%	5,75	96
Châtonnay	65,2%	6,21	95
Culin	84,3%	7,77	80
Faramans	78,8%	6,76	95
Gillonay	52,2%	9,35	95
La Côte St André	62,6%	18.92	95
La Forteresse	68,9%	5,15	95
La Frette	78,9%	12,36	95
Le Mottier	77,2%	7,75	95
Lentiol	81,1%	2,44	95
Lieudieu	72,2%	4,13	95
Longchenal	90,4%	19,60	95
Marcilloles	56,3%	9,59	106
Marcollin	55,6%	5,54	106
Marnans	55,8%	3,09	106
Meyrieu les Etangs	63,3%	7,33	95
Montfalcon	55,8%	3,09	106

Commune	Rendement du réseau de distribution d'eau potable (%) 2023	Indice linéaire de consommation ILC (m ³ /km/j) 2023	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable sur 120 pts - 2023
Ornacieux-Balbins	82,6%	5,53	95
Pajay	78,8%	6,76	95
Penol	85,0%	8,94	95
Plan	77,6%	18,33	95
Porte des Bonnevaux (Arzay)	54,0%	3,28	95
Porte des Bonnevaux (Commelle)	65,2%	7,62	95
Porte des Bonnevaux (Nantoin)	80,0%	5,35	95
Porte des Bonnevaux (Semons)	54,0%	3,28	95
Royas	62,9%	10,82	80
Roybon	55,8%	3,09	106
Saint Agnin sur Bion	63,3%	7,33	95
Saint Clair sur Galaure	78,2%	3,09	95
Saint Etienne de St Geoirs	89,2%	17,72	95
Saint Geoirs	89,2%	13,42	95
Saint Hilaire de La Côte	65,2%	7,42	95
Saint Jean de Bournay	67,1%	8,83	95
Saint Michel de St Geoirs	73,1%	3,44	95
Saint Paul d'Izeaux	88,0%	3,94	95
Saint Pierre de Bressieux	62,3%	8,13	95
Saint Simeon de Bressieux	65,2%	8,13	95

Commune	Rendement du réseau de distribution d'eau potable (%) 2023	Indice linéaire de consommation ILC (m ³ /km/j) 2023	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable sur 120 pts - 2023
Sainte Anne sur Gervonde	55,8%	6,21	106
Sardieu	86,4%	11,97	95
Savas Mépin	73,1%	8,14	95
Sillans	94,2%	3,83	95
Thodore	84,1%	3,74	95
Tramolé	84,3%	7,86	80
Villeneuve de Marc	88,0%	8,14	95
Viriville	56,8%	6,35	105
Moyennes	71,4 %	7,71	96

Le rendement global 2023 est en hausse par rapport à 2022 (+1,9 points). Il est à noter qu'il peut exister une fluctuation du rendement d'une année sur l'autre due à plusieurs facteurs cumulables ou non.

D'abord du fait de la période de relève qui ne s'accorde pas systématiquement à celle des volumes d'eaux prélevés au milieu (1^{er} janvier au 31 décembre). Ces différences de temporalité induisent une variation attendue d'une année sur l'autre. Ces écarts peuvent paraître plus importants sur les secteurs représentant de plus faibles volumes : En effet, plus les différences sont appliquées sur des volumes faibles, plus l'écart de rendement s'en trouvera marqué.

Egalement, les renouvellements de compteurs de production et de distribution n'étant pas réalisés la même année, les écarts de rendements sont amplifiés par les incertitudes relatives à un compteur ancien en comparaison d'un compteur récent.

Enfin, le contrat cadre signé en 2019 permet d'atteindre un taux de renouvellement plus important sur cette année 2023 (calculé sur les 5 dernières années). En 2019, avant la signature du contrat, le taux de renouvellement était de 0,16%, il est de 0,43 % en 2023. Ces opérations, ainsi que le travail réalisé sur la réparation de fuites ont permis une diminution des pertes sur les réseaux, participant à l'augmentation du rendement global.

Certains rendements restent cependant très bas (< 55 %). Les fuites et les casses détectées sur le réseau sont prises en charge par le service. Les pertes en réseau, qui expliquent ces rendements, sont dues à la vétusté des réseaux de certains secteurs. Ces communes devront être une priorité pour les prochains prévisionnels d'opération de renouvellement de réseau d'eau potable.

L'indice de perte en réseau

L'indice linéaire de pertes en réseau est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Cette perte est calculée par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Il est exprimé en m³/km/jour.

Il s'agit ici de connaître les performances du réseau pour limiter les prélèvements sur la ressource en eau. L'indice reflète bien la politique de maintenance et de renouvellement du réseau tout en luttant contre les volumes détournés et en améliorant la précision du comptage.

Le calcul est le suivant :

ILP = volume mis en distribution – volume consommé autorisé / longueur du réseau / 365 jours

**ILP moyen = 2,78 m³/km/jour
en 2023 contre 3,30 en 2022**

Cet indice est en baisse, ce qui signifie que les pertes en réseaux sont en diminution grâce notamment à la recherche et à la réparation de fuites et au renouvellement du linéaire vétuste.

L'indice linéaire des volumes non comptés

L'indice linéaire des volumes non comptés est égal au volume journalier non compté par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Le volume non compté est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé. L'indice est exprimé en m³/km/jour. Il s'agit de mieux connaître les volumes transitant dans le réseau de distribution afin de limiter les prélèvements sur la ressource en eau. La valeur et l'évolution de cet indice reflètent le redéploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

→ Le calcul de cet indice 2023 est donc le suivant :

= Volume mis en distribution – Volume comptabilisé = 2,8 en 2023 contre 3,8 en 2022

Longueur du réseau × 365 jours

Cet indice est en baisse par rapport à l'année 2022. Ce qui signifie que la mesure des débits sur le réseau d'eau potable est mieux maîtrisée.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux

Cet indicateur mesure le maintien de la valeur du patrimoine de Bièvre Isère Communauté.

C'est le rapport (quotient) entre le linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les cinq dernières années par la longueur du réseau de desserte.

Les branchements ne sont pas pris en compte. Il n'y a pas de longueur minimale pour la prise en compte.

L'indice est calculé par rapport aux données des 5 dernières années :

Année	Linéaire renouvelé en mètres
2019	3 495
2020	1 620
2021	9 385
2022	2 870
2023	10 119
Total	27 489

Le taux de renouvellement pour 2023 est de 0,43 % contre 0,29 % en 2022. Ce taux est en hausse mais reste insuffisant pour le bon maintien du patrimoine réseau. L'objectif de 1% pourrait être atteint par paliers progressifs. La mise en œuvre du schéma directeur et la définition d'un Prévisionnel Pluriannuel d'Investissement (PPI) permettront d'atteindre cet objectif.

Renouvellement de canalisation réalisé en interne :

Communes	Rue/Lieu-dit	Linéaire en mètres
Châtonnay	Impasse des Cornettes	300
Saint Jean de Bournay	Chemin des Basses Clôtures	320
Saint Hilaire de la Côte	Adduction réservoir du château	500
Roybon	Dévoisement Route de Montfalcon	160
Savas Mepin	Dévoisement Route de Villeneuve	200

Renouvellement de canalisation dans le cadre de marchés de travaux :

Communes	Rue/Lieu-dit	Linéaire en mètres
Saint Jean de Bournay	Avenue de la Libération	530
Châtonnay	Route des Alpes et Rue Sainte Colombe	En cours
Châtonnay	Le Mollard	1 870
Meyrieu les Etangs	Adduction réservoir d'Artas	2 475
Saint Jean de Bournay/Meyrieu les Etangs	Chemin du Brulet	1 770
Viriville	Chemin de la Bourgeat	1 482
Villeneuve de Marc	Centre Bourg	312
Roybon	Rue de Gentin	200

Les fuites prises en charge sur le réseau

Communes	Récurrence fuites par commune
Beauvoir de Marc	2
Bossieu	1
Champier	3
Châtonnay	10
Culin	1
Gillonay	3
La Côte Saint André	2
La Forteresse	3
Le Mottier	2
Lieudieu	1
Ornacieux-Balbins	4
Pajay	1
Penol	2
Plan	2
Porte des Bonnevaux (Commelle)	5
Porte des Bonnevaux (Nantoin)	3
Porte des Bonnevaux (Semons)	2
Royas	2
Roybon	7
Saint Agnin sur Bion	2
Saint Etienne de Saint Geoirs	7
Saint Geoirs	1
Saint Hilaire de la Côte	2
Saint Jean de Bournay	8
Saint Michel de Saint Geoirs	2
Saint Siméon de Bressieux	2
Savas-Mépin	2
Tramolé	4
Viriville	2
Total	88

Les fuites sont détectées sur le réseau par les opérateurs de recherche de fuites ou via la supervision. Elles sont prises en charge par le service.

Autres travaux sur le réseau et les ouvrages

La suppression des branchements en plomb

En 2023, 22 branchements en plomb ont été remplacés, contre 20 en 2022.

L'entretien des ouvrages de stockage et de captages réalisé en régie en 2023 :

- ▶ Réfections complètes de chambres de vannes des Réservoirs suivants :
 - ▶ Station de pompage des POIPES à MARCILLOLES
 - ▶ Station de pompage de FORTENIERE à ROYBON
 - ▶ Réservoir de MONTFALCON
 - ▶ Surpresseur de la GARENNE à ST JEAN de BOURNAY
 - ▶ **Montant total de 48 095 € HT**

- ▶ Clôtures des Captages/ Réservoirs :
 - ▶ Captage Catot à ST SIMEON DE BRESSIEUX
 - ▶ Réservoir LE BOUILLAT à THODURE
 - ▶ Réservoir de FARAMANS
 - ▶ Réservoir du Village à VIRIVILLE
 - ▶ Réservoir de BREZINS
 - ▶ **Montant total de 77 055 € HT**

Casses sur le réseau

Les casses peuvent être provoquées par la vétusté des conduites, des pressions trop importantes en certains points du réseau, ou encore par ces deux problématiques combinées.

Communes	Récurrence casses par commune
Artas	5
Bossieu	6
Champier	1
Châtonnay	13
Faramans	3
Gillonay	2
La Côte Saint André	4
La Forteresse	1
La Frette	1
Le Mottier	1
Longechenal	1
Marcollin	3
Marnans	2
Meyrieu les Etangs	1
Montfalcon	1
Ornacieux-Balbins	2
Porte des Bonnevaux (Commelle)	1
Porte des Bonnevaux (Semons)	1
Royas	1
Roybon	4
Saint Agnin sur Bion	3
Saint Etienne de Saint Geoirs	3
Saint Hilaire de la Côte	5
Saint Jean de Bournay	6
Saint Siméon de Bressieux	7
Tramolé	1
Villeneuve de Marc	1
Viriville	3
TOTAL	83

Nombre de casses par type de matériau	Matériau
61	Amiante ciment
12	Fonte
1	Acier
1	PEHD
8	PVC
83	Total

73 % des casses se sont produites sur des conduites en amiante ciment

→ Les secteurs les plus problématiques font l'objet d'un programme de réhabilitation.

Opérations de travaux réalisés 2023

Communes	Localisation de l'opération	Montant de l'opération
Saint Jean de Bournay	Avenue de la Libération	255 000 €
Châtonnay	Le Mollard	667 000 €
Meyrieu les Etangs	Adduction réservoir d'Artas	755 000 €
Saint Jean de Bournay/Meyrieu les Etangs	Chemin du Brulet	495 000 €
Viriville	Chemin de la Bourgeat	230 000 €
Villeneuve de Marc	Centre Bourg	180 000 €
Roybon	Rue de Gentin	99 000 €
Gillonay	Route du Dauphiné	97 149 €

Prévisionnel des opérations de travaux 2024

Commune	Localisation de l'opération	Intitulé de l'opération	Montant de l'opération en € HT
50 communes	50 communes	Schéma directeur (mise en cohérence des schémas existants-suite)	450 000 €
Châtonnay	Route des Alpes et Rue Sainte Colombe	Réhabilitation de la conduite d'eau potable (suite)	499 000 €
Beauvoir de Marc	Les Bielles	Création d'un nouveau forage	855 000 €
Gillonay	Route du Dauphiné	Réhabilitation de la conduite d'eau potable (suite)	181 691 €
Saint Jean de Bournay	Rue de la Barre	Réhabilitation de la conduite d'eau potable	235 000 €
Marcollin	Route de Viriville et Route du Repos	Réhabilitation de la conduite d'eau potable	87 500 €



Les demandes d'urbanisme et les devis de raccordement

Demandes d'urbanisme et devis de branchement

COMMUNES	CU ⁽¹⁾	DP ⁽²⁾	PA ⁽³⁾	PC ⁽⁴⁾
Artas			4	37
Beaufort		3		8
Beauvoir de Marc	1	2		7
Bossieu				2
Bressieux				
Brézins	1			11
Brion				2
Champier	2	6	2	8
Châtenay	3	1	1	5
Châtonnay		2	1	3
Culin	3			4
Faramans	1	2		16
Gillonay		5	1	22
La Côte Saint André	4	5	6	17
La Forteresse	1	1		2
La Frette				20
Le Mottier	1	3		5
Lentiol				2
Lieudieu	1			10
Longechenal		3	2	4
Marcilloles		2		24
Marcollin		1		
Marnans				
Meyrieu les Etangs	1			8
Montfalcon				
Ornacieux-Balbins			1	3
Pajay	4	2	2	8
Penol	1			2
Plan				1
Porte des Bonnevaux (Arzay)	3	3		2
Porte des Bonnevaux (Commelle)	2	2		8
Porte des Bonnevaux (Nantoin)	1	4		5
Porte des Bonnevaux (Semons)	1	1		4
Royas				2
Roybon	2	1		5
Saint Agnin sur Bion	2			11

COMMUNES	CU ⁽¹⁾	DP ⁽²⁾	PA ⁽³⁾	PC ⁽⁴⁾
Saint Clair sur Galaure			1	1
Saint Etienne de Saint Geoirs	2	6		12
Saint Geoirs				
Saint Hilaire de la Côte	2	5		17
Saint Jean de Bournay	2	5		17
Saint Michel de Saint Geoirs	1			1
Saint Paul d'Izeaux	1			5
Saint Pierre de Bressieux	2	3		4
Saint Siméon de Bressieux	3	5	3	39
Sainte Anne sur Gervonde	1			2
Sardieu	2	1		4
Savas-Mépin		1	1	15
Sillans	2	1	1	8
Thodure	2			2
Tramolé		1		7
Villeneuve de Marc				6
Viriville	3	1	1	4
TOTAL	58	78	27	412

(1) Certificat d'urbanisme

(2) Déclaration Préalable

(3) Permis d'Aménager

(4) Permis de Construire

En 2023, le service a instruit **575 dossiers d'urbanisme** contre 584 en 2022 et a réalisé **235 devis de branchement d'eau** contre 296 en 2022

8. La qualité de l'eau distribuée et les systèmes de traitement

La surveillance de la qualité de l'eau

L'ARS (Agence Régionale de Santé) assure la surveillance de la qualité des eaux distribuées dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la Santé Publique (article R.1321 et suivants).

Le service réalise également en direct des analyses de la qualité de l'eau produite et distribuée en autocontrôle sur les paramètres physico-chimiques et microbiologiques.

Les taux de conformité de l'eau distribuée

Ces données sont fournies par l'ARS ainsi que les pourcentages de conformité.

2022					
Paramètres microbiologiques			Paramètres physico-chimiques		
Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Taux de conformité	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Taux de conformité
506	4	99,20%	674	217	67,80%

2023					
Paramètres microbiologiques			Paramètres physico-chimiques		
Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Taux de conformité	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Taux de conformité
510	12	97,65%	724	15	97,93%

Le taux de conformité pour les paramètres physico-chimique est essentiellement impacté par deux molécules pesticides. Le Métolachlore-ESA recherché depuis mars 2020 et le Chlorothalonil R471811 recherché depuis juillet 2023. Les réseaux concernés ne présentent pas des teneurs toxiques pour la santé mais ces molécules sont tout de même assorties d'une valeur de vigilance de 0,9 µg/L.

Les non-conformités microbiologiques font systématiquement l'objet d'une désinfection sur le réseau impacté et d'un contrôle interne jusqu'à un retour à une situation normale.

Le suivi des non-conformités

- **Bactériologie** : le service des eaux dispose d'appareils de mesure capables de détecter les coliformes totaux et les Escherichia coli et réalise un autocontrôle sur le réseau ce qui permet de réagir rapidement en cas de présence de bactériologie.

Non-conformité bactériologique (E-Coli ou entérocoques fécaux ou coliformes)

Nom du réseau	Ressource	Total 2022	Total 2023	Evolution
ARZAY-SEMONS	Seyes et Donis	1	1	0
BREZINS RESEAU	Sources de Vaux	0	1	1
BRION RESEAU	Sources SESG	2	0	-2
COMMELLE	Forage du Stade/Blâches	1	1	0
GILLONNAY BAS SERVICE	Alouettes	0	1	1
GILLONNAY COLOMBETTE	Pavassière et Colombette	1	1	0
GILLONNAY MOYEN SERVICE	Sources	0	1	1
LA COTE SAINT ANDRE BAS SERVICE	Alouettes	0	2	2
LA COTE SAINT ANDRE SERVICE EST	Sources de Poulardière	0	1	1
LA COTE SAINT ANDRE ZI LE RIVAL	Alouettes	0	1	1
LA FRETTE PRINCIPAL (BOURG)	Source Village	0	2	2
LE MOTTIER EST	Sources Madone et Chamberlière/Forage Combe Buclas	0	2	2
MARCILLOLES RESEAU	Forage Poipes/Sources	1	0	-1
MARCOLLIN	Forage des Groubes	2	0	-2
PENOL	Forage Seyes et Donis	0	1	1
PLAN	Fontanil	1	0	-1
SAINT ETIENNE DE SAINT GEOIRS - LA PLAINE	Les Biesses	1	1	0
SAINT HILAIRE DE LA COTE HAUT SERVICE (FOND SALA)	Source Fond Sala	2	1	-1
SAINT MICHEL DE SAINT GEOIRS	Arêtes, Chessières	1	1	0
SAINT SIMEON DE BRESSIEUX BOURG	Sources	0	1	1
THODURE BOUILLAT	Sources	1	1	0
TOTAL		14	20	+6

Les périodes de prélèvement conjuguées à des phénomènes de fortes précipitations peuvent engendrer des non-conformités microbiologiques plus fréquentes. Ceci a pu être le cas pour l'année 2023.

- L'atrazine est un pesticide interdit depuis 2003. Une de ses molécules de dégradation, l'atrazine déséthyl déisopropyl, était retrouvée sur différentes ressources. Le seuil réglementaire n'a pas été dépassé sur le réseau de distribution en 2023.

Commune	Ressource	2022	2023
Champier	Vie de Nantoin	0	0
Ornacieux-Balbins	Seyez et Donis	1	0
La Frette	Les Biesses	1	0
St-Etienne de St-Geoirs			
Sillans			

Les forages de la Vie de Nantoin au Mottier, de Saint Etienne de Saint Geoirs et d'Ornacieux-Balbins sont 2 des 8 captages du territoire faisant l'objet de mesures de protection spécifiques à travers une démarche « captage prioritaire ».

- La molécule de Métolachlore-ESA, (molécule de dégradation du Métolachlore (interdite) ou du S-Métolachlore (autorisée) est suivie depuis 2017 sur les eaux brutes par l'Agence de l'Eau pour certaines ressources dont l'ensemble des captages prioritaires de Bièvre Isère.

Le S-Métolachlore est un herbicide largement utilisé dans différentes cultures, notamment celles du maïs, du tournesol, du sorgho, du soja et autres cultures de printemps. Le principal distributeur de cet herbicide préconise de ne pas utiliser ce produit dans les aires d'alimentation de captages et dans les zones écologiques sensibles.

Des dépassements de la norme eau potable (<0,1 µg/L), allant de 0,101 µg/L à 1,152 µg/L pour le paramètre M-ESA, ont été relevés en plusieurs points du réseau de distribution d'eau potable de Bièvre Isère Communauté en 2022. La molécule ayant été déclarée comme « non pertinente », elle est désormais assortie d'une valeur de 0,9 µg/L, dite vigilance, en 2023. Cette valeur a été atteinte 8 fois en 2023 :

Nom du réseau	Total 2022	Min (µg/L)	Max (µg/L)	Total 2023	Min (µg/L)	Max (µg/L)
ARTAS CARLOZ	2	0,101	0,109			
ARZAY-SEMONS	7	0,525	0,801			
BEAUFORT RESEAU	9	0,146	0,348			
BEAUFORT RESERVOIR	2	0,266	0,271			
BOSSIEU BS	2	0,433	0,586			
BOSSIEU HS	2	0,647	0,657			
BREZINS RESEAU	1	0,444	0,444			
CHAMPIER JAVEL POMPAGE	2	0,581	0,812	1	1,641	1,641
CHAMPIER RESEAU PRINCIPAL NANTOIN	9	0,61	0,789	2	0,928	1,008
CHATENAY BOURG BAS SERVICE	12	0,235	0,481			
CHATENAY MONTJOYEUX HAUT SERVICE	11	0,26	0,58			
CHATENAY UV DU RONDET	1	0,456	0,456			
CULIN PONT ECLOSE	1	0,528	0,528			
GILLONNAY BAS SERVICE	12	0,111	0,416			
GILLONNAY COLOMBETTE	1	0,442	0,442			
GILLONNAY HAUT SERVICE	12	0,497	0,844	1	1,001	1,001
GILLONNAY MOYEN SERVICE	11	0,195	0,282			
GILLONNAY UV GOULET	1	0,26	0,26			
GILLONNAY UV PAVASSIERE	1	0,225	0,225			
LA COTE SAINT ANDRE ALOUETTES POMPAGE	8	0,256	0,535			
LA COTE SAINT ANDRE BAS SERVICE	12	0,251	0,657			

Nom du réseau	Total 2022	Min (µg/L)	Max (µg/L)	Total 2023	Min (µg/L)	Max (µg/L)
LA COTE SAINT ANDRE CHATAIGNIERS	1	0,227	0,227			
LA COTE SAINT ANDRE RESERVOIR CHÂTEAU	2	0,551	1,152			
LA COTE SAINT ANDRE SERVICE EST	12	0,18	0,922	1	1,240	1,240
LA COTE SAINT ANDRE SERVICE OUEST	12	0,443	0,909			
LA COTE SAINT ANDRE ZI LE RIVAL	2	0,303	0,41			
LE MOTTIER BOCZOZEL	2	0,528	0,605			
LE MOTTIER OUEST	9	0,13	0,791			
MARCILLOLES LES POIPES PROD	1	0,808	0,808	1	1,517	1,517
MARCILLOLES RESEAU LES POIPES	6	0,136	0,734	1	1,309	1,309
ORNACIEUX BALBINS - BALBINS-ORNACIEUX-PENOL	8	0,443	0,731			
ORNACIEUX RESERVOIR LA CHAPELLE	1	0,584	0,584			
CHAMPIER PONT ECLOSE	2	0,337	0,46			
PENOL BOURG	1	0,548	0,548			
ROYAS CARLOZ	1	0,145	0,145			
SAINT AGNIN SUR BION - CARLOZ	2	0,123	0,126			
SAINT ETIENNE DE SAINT GEOIRS LA PLAINE	4	0,572	0,71			
SAINT ETIENNE DE SAINT GEOIRS LES BIESSES PRODUCTION	5	0,142	0,656			
SAINT GEOIRS BOURG UV	11	0,147	0,369			
SAINT HILAIRE DE LA COTE BAS SERVICE	12	0,159	0,486			
SAINT HILAIRE DE LA COTE MONTGONTIER	1	0,29	0,29			
SAINT JEAN DE BOURNAY CARLOZ PRODUCTION	5	0,102	0,167			
SAINT JEAN DE BOURNAY CHARBONNIERE	9	0,143	0,265			
SAINT JEAN DE BOURNAY MONTJOUX PRODUCTION	2	0,17	0,232			
SAINTE ANNE SUR GERVONDE CARLOZ	1	0,12	0,12			
SAINTE ANNE SUR GERVONDE PONT ECLOSE	1	0,401	0,401			
SARDIEU RESEAU	11	0,341	0,729			
SILLANS UV LE MAS (ADD. SOURCES)	1	0,226	0,226			
SILLANS RESEAU	5	0,139	0,615			
THODURE BOURG	13	0,133	0,716	1	1,003	1,003
THODURE HAUT SERVICE	11	0,538	0,67			
THODURE RIBEAUD PRODUCTION	1	0,636	0,636			
TRAMOLE	1	0,711	0,711			
VIRIVILLE POULET	1	0	0,12			

- La molécule de Chlorothalonil R471811 (molécule de dégradation du Chlorothalonil, molécule pesticide) est suivie depuis juillet 2023 dans l'eau distribuée. Elle a été retrouvée 19 fois à une teneur > 0,1 µg/L en 2023 :

Type de prélèvement	Nom du réseau	TOTAL 2023	Min 2023 (µg/L)	Max 2023 (µg/L)
PRODUCTION	ARZAY-SEMONS PRODUCTION	1	0,123	0,123
DISTRIBUTION	ARZAY-SEMONS RESEAU	2	0,161	0,161
DISTRIBUTION	CHAMPIER	1	0,134	0,134
DISTRIBUTION	CHATONNAY	1	0,174	0,174
DISTRIBUTION	LE MOTTIER	2	0,118	0,182
PRODUCTION	MARCILLOLES SOURCE MICHEL MARCILLOLES	1	0,153	0,153
DISTRIBUTION	ORNACIEUX-BALBINS-PENOL	1	0,184	0,184
PRODUCTION	SAINT ETIENNE DE SAINT GEOIRS CAPTAGE LES BIESSSES	1	0,108	0,108
DISTRIBUTION	SAINT ETIENNE DE SAINT GEOIRS RESEAU DE LA PLAINE	2	0,169	0,224
PRODUCTION	SAINT JEAN DE BOURNAY STATION DU CARLOZ	1	0,241	0,241
DISTRIBUTION	SAINT GEOIRS	1	0,103	0,103
PRODUCTION	THODURE FORAGE LES POIPES	1	0,207	0,207
DISTRIBUTION	THODURE RIBAUD	1	0,455	0,455
PRODUCTION	THODURE SOURCE MELON	1	0,326	0,326
DISTRIBUTION	VIRIVILLE	1	0,267	0,267
PRODUCTION	VIRIVILLE PRODUCTION	1	0,632	0,632



► Les non-conformités chimiques suivantes représentent des dépassements de la norme des paramètres Plomb, Cuivre, et Turbidité :

Commune	Non-conformité physico-chimiques	
	2022	2023
Marcilloles	0	3
Montfalcon	0	1
Pajay	1	0
Roybon	1	0
Roybon	2	6
Saint Hilaire de la Côte	1	0
Sillans	0	1

Problématique Plomb
Problématique Turbidité
Problématique Cuivre

* La turbidité représente la teneur de matières en suspension dans l'eau. Elle doit rester limitée afin de ne pas affecter le goût et l'aspect de l'eau au robinet. Une turbidité trop élevée limite aussi fortement le traitement de désinfection par lampes UV.

Les systèmes de traitement

L'eau distribuée nécessite un traitement de désinfection par chloration ou ultraviolets (UV).

- **109 lampes UV sur 37 stations UV** permettent un traitement efficace de l'eau brute issue notamment des sources (plus sensibles aux pollutions bactériologiques).

Communes	Emplacement de l'équipement	Nombre de lampes UV
Bossieu	Réservoir de Bossieu chemin de la Vie Galet	1
Brézins	Local UV chemin du Martinet	3
Châtenay	Réservoir Mont Joyeux	3
Châtenay	Réservoir Mont Roland	3
Faramans	Local UV chemin Combe Ronjoz	3
Gillonay	Local UV rue de l'Eglise	6
Gillonay	Local UV Allée de Pavassière	1
La Côte St-André	Station Poulardièrre, Route de Chemin	4
La Côte St-André	Station du Château	4
La Forteresse	Station de pompage Villefranche	2
La Frette	Réservoir de la Frette, route Nationale	4
La Frette	Réservoir La Montagne	1
Le Mottier	Réservoir de Bocsozel	4
Longechenal	Réservoir (chemin de la Madone)	2
Marcilloles	Forage des Poipes	4
Ornacieux-Balbins	Réservoir de la Chapelle	4
Pajay	Local UV chemin du Bois	3
Plan	Station de pompage du Fontanil	2
Porte des Bonnevaux (Arzay)	Station de pompage Ornacieux	2
Porte des Bonnevaux (Commelle)	Réservoir : village (local service)	6
Saint-Etienne de St-Geoirs	Station de traitement à Brion	4
Saint-Etienne de St-Geoirs	Forage Madelan	1
Saint Geoirs	Mallivier	2
Saint Geoirs	Croix Rey	2
Saint-Hilaire de la Côte	Station de reprise Charrelière	8
Saint-Hilaire de la Côte	Local UV Montée de Tamuzière	6
Saint-Michel de St-Geoirs	Surpresseur Chantabot	1
Saint-Michel de St-Geoirs	Station de pompage Chessières	1
Saint-Paul d'Izeaux	Réservoir du Geai	1
Saint-Pierre de Bressieux	Réservoir de la Combe	5
Saint-Pierre de Bressieux	Réservoir de Rossièrre	2

Communes	Emplacement de l'équipement	Nombre de lampes UV
Saint-Siméon de Bressieux	Local UV Route de Roybon	3
Sardieu	Réservoir du Bessay	1
Sillans	Réservoir du Mas	5
Thodure	Réservoir du Bourg	2
Thodure	Réservoir du Ribeau	2
Thodure	Surpresseur Clos Vacher	1

- **Les postes de chloration** permettent un traitement de désinfection efficace de l'eau. Ils présentent l'avantage d'assurer un traitement tout au long du réseau mais peuvent être à l'origine de désagréments olfactifs. Le plan Vigipirate préconise un taux de 0,30 mg/l de chlore en tête de réservoir et un minimum de 0,1 mg/L en tout point du réseau. Ces taux sont régulièrement vérifiés par le service.

23 sites sont équipés en désinfection par chlore, gazeux ou liquide :

Communes	Emplacement de l'équipement	Type de chloration
Beaufort	Forage de Beaufort	Liquide
La Côte St-André	Station du Château	Liquide
La Côte St-André	Station des Chataignières	Liquide
Le Mottier	Station de pompage de la Vie de Nantoin	Gazeux
Porte des Bonnevaux (Commelle)	Forage du Stade	Liquide
Roybon	Local de traitement Impasse de la Verrerie	Liquide
Roybon	Forage du Peyrinard	Gazeux
Roybon	Station de la Fortonnière	Liquide
St-Etienne de St-Geoirs	Local UV Route de Brion	Liquide
St-Hilaire de la Côte	Source Montgontier	Liquide
St-Hilaire de la Côte	Forage Champ Souffrey	Liquide
St-Jean de Bournay	Station de pompage Jardin de Ville	Gazeux
St-Jean de Bournay	Station de Pompage Carloz	Gazeux
St-Jean de Bournay	Réservoir du Gonnet	Gazeux
St-Michel de St-Geoirs	Surpresseur Chantabot	Liquide
St-Michel de St-Geoirs	Réservoir de Chessières	Liquide
St-Pierre de Bressieux	Réservoir Rossiere	Liquide
St-Pierre de Bressieux	Réservoir Combe de Vaux	Liquide
St-Siméon de Bressieux	Station des Vaux	Liquide
Thodure	Réservoir du Bouillat	Gazeux
Villeneuve de Marc	Réservoir de Villeneuve	Gazeux
Viriville	Station de Pompage du Poulet	Gazeux
Viriville	Station de pompage de la Robinière	Gazeux

9. Volet financier

Les modalités de tarification

Le service eau potable de Bièvre Isère Communauté est assujetti à la TVA.

Le type de tarification

Le tarif appliqué par la collectivité est un tarif binôme (terme fixe et terme proportionnel).

Le terme fixe couvre la rémunération des charges fixes du service et la location du compteur.

Ce terme fixe est appelé «abonnement» (la location du compteur ne varie pas selon le diamètre du compteur).

Les modalités d'évolution et de révision

Le tarif est révisé chaque année et applicable au 1^{er} janvier de l'année qui suit.

Les tarifs 2024 ont été fixés par délibération du 18 décembre 2023 déposée en sous-préfecture de Vienne le 21 décembre 2023 et ils sont applicables au 1^{er} janvier 2024.

Les frais d'accès et autres prestations

La collectivité a également fixé les tarifs suivants par délibération du 18 décembre 2023 déposée en sous-préfecture de Vienne le 21 décembre 2023 :

Opération	2023	2024
Frais d'accès techniques et administratifs	35,00 € HT	48,00 € HT
Remplacement d'un compteur endommagé par manque de précaution de la part de l'abonné	88,62 € HT	140 € HT
Pénalités pour : - Manipulation frauduleuse des compteurs (bris du dispositif de plombage, déplacement, endommagement du dispositif de relève à distance...) - Prélèvement non autorisé sur la conduite d'eau ou sur un poteau incendie - Manœuvre ou tentative de manœuvre par un tiers de robinets de prises ou de robinets vanne (bouche à clefs...) - Consommation d'eau ne faisant pas l'objet d'un contrat d'abonnement - Piquage ou orifice d'écoulement sur le tuyau d'amenée du branchement depuis sa prise sur la canalisation publique jusqu'au compteur individuel	1 500,00 € HT	1 500,00 € HT

La facture d'eau

Les éléments relatifs au prix du m³ d'eau

Les composantes du prix de l'eau sont les suivantes :

- abonnement annuel
- prix au mètre cube consommé
- redevances (agence de l'eau)
- TVA pour chacune des composantes assujetties à 5,5 %.

La facture d'eau

Il s'agit du prix du service de l'eau TTC pour un volume de 120 m³ (référence Insee actuelle) au 1^{er} janvier 2023 et au 1^{er} janvier 2024. Différentes tarifications étaient appliquées du fait des nombreux services avant les fusions de territoire. Une harmonisation a été réalisée en 2024 permettant d'atteindre un tarif unique pour l'ensemble des 50 communes de Bièvre Isère et ainsi pouvoir réaliser les investissements nécessaires sur les infrastructures eau potable. Les tarifications spéciales pour les usages autres que domestique ont été supprimées. A compter du 1^{er} janvier 2024, un tarif unique s'applique donc pour tous les usagers de l'eau potable :

Part fixe	70 € HT
Part variable par m ³	1,36 € HT
Prix pour 120 m ³	1,94 € HT

Prix moyen du m³ pour une consommation de 120 m³ au 1^{er} janvier 2024 (hors redevance Agence de l'Eau) :

2,05 € TTC

Les redevances prélèvement et pollution sont les mêmes que précédemment, soit 0,09 € HT/m³ et 0,28 € HT/m³. Ces redevances sont entièrement reversées à l'Agence de l'eau.

Pour 120 m³ le prix de l'eau, redevances comprises, revient à 2,44 € le m³.

Rapport eau potable 2023

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le 04/10/2024



ID : 038-200059392-20240930-137_2024_DEL-DE

	2023					2024				
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC
<i>Bossieu, Brézins, Champier, Faramans, Gillonnay, La Côte Saint André, La Frette, Le Mottier, Longecheval, Omacieux-Balbins, Pajay, Penol, Porte des Bonnevaux, Saint Hilaire de la Côte, Saint Siméon de Bressieux, Sardieu.</i>										
Abonnement annuel en € HT	1	52,22	52,22	2,87	55,09	1	70,00	70,00	3,85	73,85
Prix au m³ pour 120 m³	120	1,00	120,00	6,60	126,60	120	1,36	163,20	8,98	172,18
TOTAL					181,69					246,03
Prix en € TTC pour 120 m³			1,51					2,05		
<i>Bressieux</i>										
Abonnement annuel en € HT	1	49,03	49,03	2,70	51,73	1	70,00	70,00	3,85	73,85
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,95	114,00	6,27	120,27	120	1,36	163,20	8,98	172,18
TOTAL					172,00					246,03
Prix en € TTC pour 120 m³			1,43					2,05		
<i>Brion</i>										
Abonnement annuel en € HT	1	75,37	75,37	4,15	79,52	1	70,00	70,00	3,85	73,85
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,87	104,40	5,74	110,14	120	1,36	163,20	8,98	172,18
TOTAL					189,66					246,03
Prix en € TTC pour 120 m³			1,58					2,05		
<i>La Forteresse</i>										
Abonnement annuel en € HT	1	63,60	63,60	3,50	67,10	1	70,00	70,00	3,85	73,85
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,88	105,60	5,81	111,41	120	1,36	163,20	8,98	172,18
TOTAL					178,51					246,03
Prix en € TTC pour 120 m³			1,49					2,05		

Rapport eau potable 2023

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le 04/10/2024



ID : 038-200059392-20240930-137_2024_DEL-DE

Plan	2023					2024				
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC
Abonnement annuel en € HT	1	62,12	62,12	3,42	65,54	1	70,00	70,00	3,85	73,85
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,94	112,80	6,20	119,00	120	1,36	163,20	8,98	172,18
TOTAL					184,54					246,03
Prix en € TTC pour 120 m³			1,54					2,05		
St-Etienne de St-Geoirs	2023					2024				
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC
Abonnement annuel en € HT	1	45,07	45,07	2,48	47,55	1	70,00	70,00	3,85	73,85
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,85	102,00	5,61	107,61	120	1,36	163,20	8,98	172,18
TOTAL					155,16					246,03
Prix en € TTC pour 120 m³			1,29					2,05		
St-Geoirs	2023					2024				
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC
Abonnement annuel en € HT	1	51,04	51,04	2,81	53,85	1	70,00	70,00	3,85	73,85
Prix au m³ pour 120 m³	120	1,00	120,00	6,60	126,60	120	1,36	163,20	8,98	172,18
TOTAL					180,45					246,03
Prix en € TTC pour 120 m³			1,50					2,05		
St-Michel de St-Geoirs	2023					2024				
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC
Abonnement annuel en € HT	1	59,85	59,85	3,29	63,14	1	70,00	70,00	3,85	73,85
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,98	117,60	6,47	124,07	120	1,36	163,20	8,98	172,18
TOTAL					187,21					246,03
Prix en € TTC pour 120 m³			1,56					2,05		

Rapport eau potable 2023

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le 04/10/2024



ID : 038-200059392-20240930-137_2024_DEL-DE

St-Paul d'Izeaux	2023					2024				
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC
Abonnement annuel en € HT	1	63,96	63,96	3,52	67,48	1	70,00	70,00	3,85	73,85
Prix au m ³ pour 120 m ³	120	0,75	90,00	4,95	94,95	120	1,36	163,20	8,98	172,18
TOTAL					162,43					246,03
Prix en € TTC pour 120 m ³				1,35					2,05	
St-Pierre de Bressieux	2023					2024				
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC
Abonnement annuel en € HT	1	54,17	54,17	2,98	57,15	1	70,00	70,00	3,85	73,85
Prix au m ³ pour 120 m ³	120	0,90	108,00	5,94	113,94	120	1,36	163,20	8,98	172,18
TOTAL					171,09					246,03
Prix en € TTC pour 120 m ³				1,43					2,05	
Sillans	2023					2024				
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC
Abonnement annuel en € HT	1	42,99	42,99	2,36	45,35	1	70,00	70,00	3,85	73,85
Prix au m ³ pour 120 m ³	120	1,05	126,00	6,93	132,93	120	1,36	163,20	8,98	172,18
TOTAL					178,28					246,03
Prix en € TTC pour 120 m ³				1,49					2,05	
Beaufort, Châtenay, Lentiol, Marcilloles, Marcollin, Marnans, Montfalcon, Roybon, Saint Clair sur Galaure, Thodure, Viriville	2023					2024				
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC
Abonnement annuel en € HT	1	54,86	54,86	3,02	57,88	1	70,00	70,00	3,85	73,85
Prix au m ³ pour 120 m ³	120	0,90	108,00	5,94	113,94	120	1,36	163,20	8,98	172,18
TOTAL					171,82					246,03
Prix en € TTC pour 120 m ³				1,43					2,05	

Rapport eau potable 2023

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le 04/10/2024



ID : 038-200059392-20240930-137_2024_DEL-DE

	2023					2024				
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC
<i>Saint Jean de Bourmay (centre ville)</i>										
Abonnement annuel en € HT	1	38,22	38,22	2,10	40,32	1	70,00	70,00	3,85	73,85
Prix au m³ pour 120 m³	120	1,03	123,60	6,80	130,40	120	1,36	163,20	8,98	172,18
TOTAL					170,72					246,03
Prix en € TTC pour 120 m³			1,42					2,05		
<i>Beauvoir de Marc Savas Mépin Villeneuve de Marc</i>										
Abonnement annuel en € HT	1	70,68	70,68	3,89	74,57	1	70,00	70,00	3,85	73,85
Prix au m³ pour 120 m³	120	1,17	140,40	7,72	148,12	120	1,36	163,20	8,98	172,18
TOTAL					222,69					246,03
Prix en € TTC pour 120 m³			1,86					2,05		
<i>Culin et Tramolé</i>										
Abonnement annuel en € HT	1	53,33	53,33	2,93	56,26	1	70,00	70,00	3,85	73,85
Prix au m³ pour 120 m³	120	1,04	124,80	6,86	131,66	120	1,36	163,20	8,98	172,18
TOTAL					187,93					246,03
Prix en € TTC pour 120 m³			1,57					2,05		
<i>Artas, Chatonnay, Lieudieu, Meyrieu les Etangs, Saint Agnin sur Bion, Saint Jean de Bourmay (hors centre ville), Saint Anne Sur Gervonde</i>										
Abonnement annuel en € HT	1	58,63	58,63	3,22	61,85	1	70,00		3,85	73,85
Prix au m³ pour 120 m³	120	1,31	157,20	8,65	165,85	120	1,36	163,20	8,98	172,18
TOTAL					227,70					246,03
Prix en € TTC pour 120 m³			1,90					2,05		
<i>Royas</i>										
Abonnement annuel en € HT	1	43,26	43,26	2,38	45,64	1	70		3,85	73,85
Prix au m³ pour 120 m³	120	1,25	150,00	8,25	158,25	120	1,36	163,20	8,98	172,18
TOTAL					203,89					246,03
Prix en € TTC pour 120 m³			1,70					2,05		

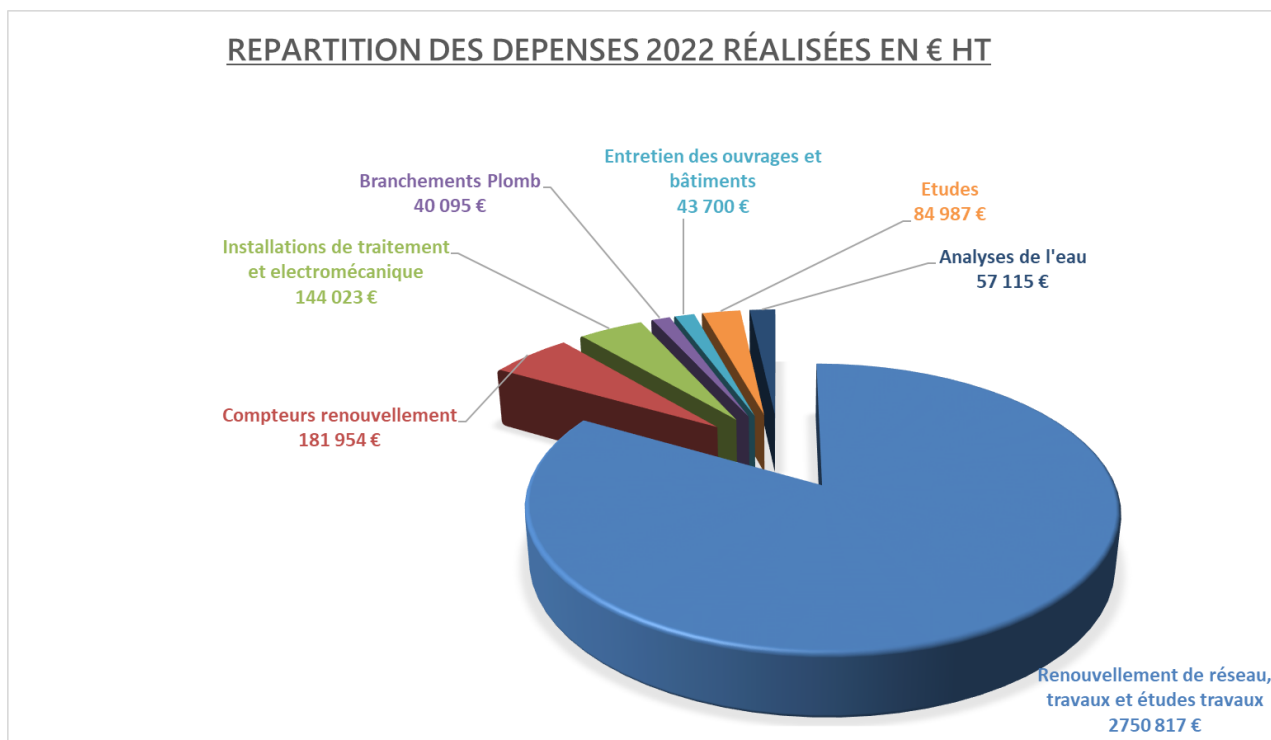
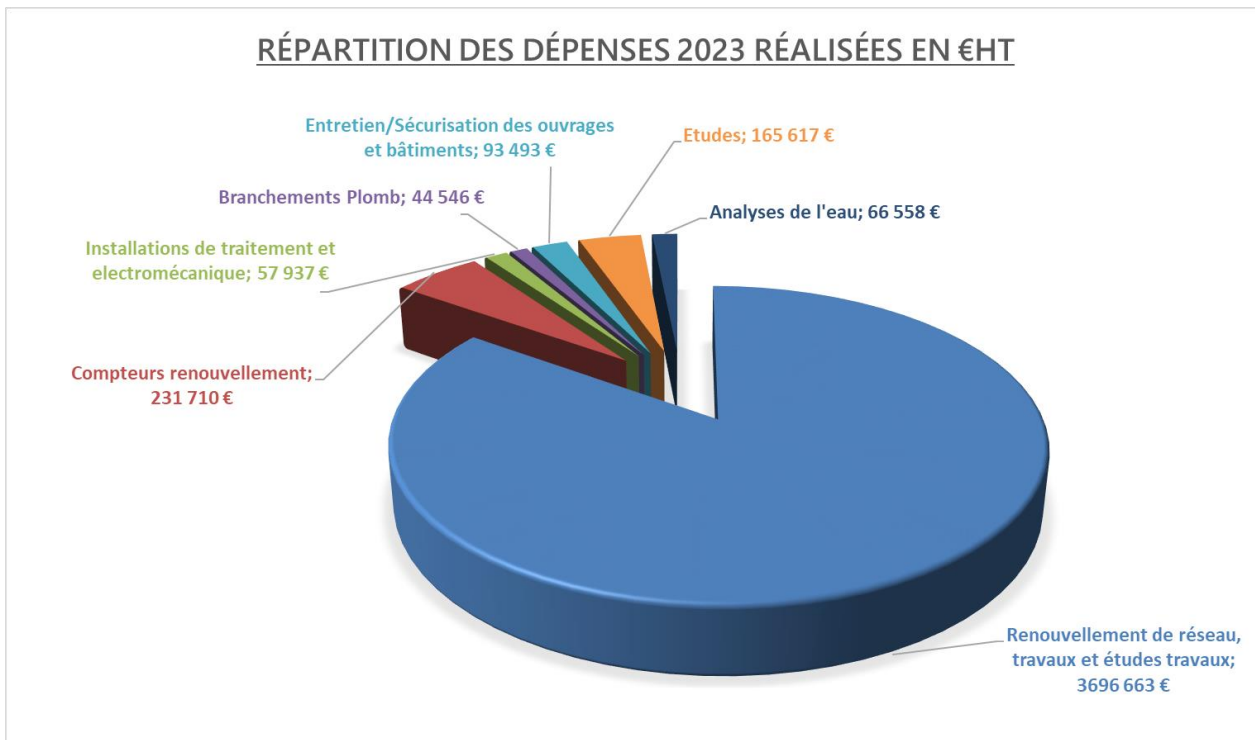
Les recettes du service

Les recettes du service se répartissent de la manière suivante :

	Compte administratif 2022 en HT	Compte administratif 2023 en HT	Evolution 2022/2023
Vente d'eau aux abonnés	4 211 873 €	4 406 535 €	+ 5%
Travaux de branchements	426 627 €	348 767 €	- 18%
Frais d'ouverture de branchement	80 415 €	56 595 €	- 30%
Remboursement EBER pour la gestion du forage du Ronjay	38 775 €	27 160 €	- 30%
Loyer pour relais Orange sur réservoir d'eau potable à la Côte saint André	3 422 €	7 358 €	+ 115%
TOTAL	4 761 110,96 €	4 846 414,39 €	+ 2%

La répartition des dépenses en investissement

Une part importante des dépenses en investissement est dédiée au renouvellement de réseau et du parc de compteurs d'eau et à l'amélioration des systèmes de traitement.





Les actions de solidarité et coopération décentralisée

Abandon de créances et fonds de solidarité

Il s'agit de préciser les montants des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité, en application de l'article L.115-3 du Code de l'action sociale et des familles (fonds « solidarité eau »).

Par exemple, dans le cadre du fonds « solidarité logement » (FSL), mis en place par le Département pour aider les personnes en difficulté à prendre en charge leurs dépenses relatives au logement, en 2023, le service de l'eau a reçu 22 demandes.

Les abandons de créances d'eau en 2023 au titre des exercices antérieurs s'élèvent à 15 832,00 € (admission en non-valeur et créances éteintes).

Le coût par m³ de solidarité s'élève à :

Montants abandon de créances + FSL	=	15 832,00 € <small>(9 694,38 € en 2022)</small>	=	
Volumes consommés		2 822 814 m ³ <small>(2 800 075 m³ en 2022)</small>		

0,0056 € / m³ en 2023
 Contre 0,0035 € / m³ en 2022

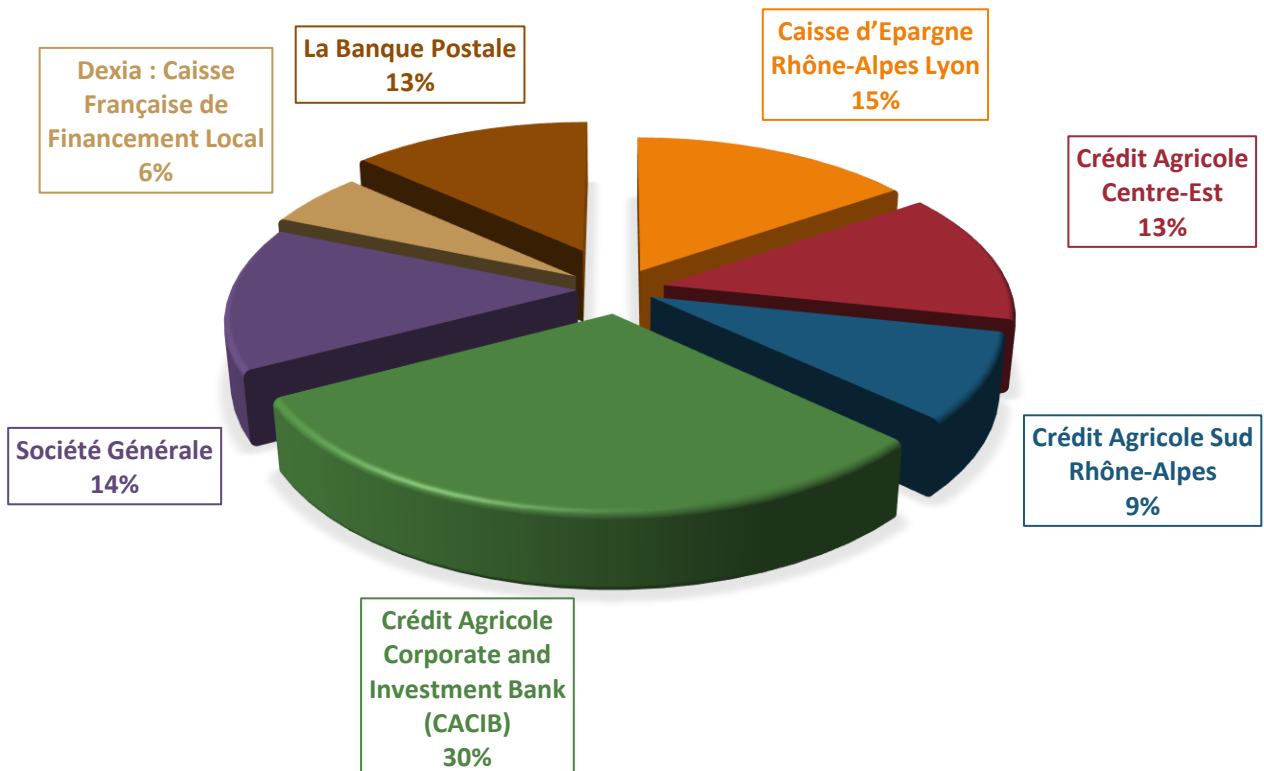
La coopération décentralisée

Bièvre Isère Communauté n'a pas mis en place d'action de coopération internationale.

La dette au 31/12/2023

Dette en capital

	Montant 2023 en €
Caisse d'Epargne Rhône-Alpes Lyon	1 356 344,28 €
Crédit Agricole Centre-Est	1 155 920,11 €
Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes	762 589,75 €
Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB)	2 678 170,00 €
Société Générale	1 254 843,75 €
Dexia : Caisse Française de Financement Local	478 257,08 €
La Banque Postale	1 170 000,00 €
TOTAL	8 856 124,97 €

RÉPARTITION DE LA DETTE AU 31/12/2023

Les annuités

EAU		
	2022	2023
Remboursement en capital	578 875,71 €	505 762,55 €
Intérêts	266 514,72 €	297 972,05 €
TOTAL	845 390,43 €	803 734,60 €

10. ANNEXES

⇒ **Délibération fixant les tarifs au 1^{er} janvier 2024**

⇒ **Facture type pour une consommation de 120 m³**



SAINT-ETIENNE DE SAINT-GEOIRS

EXTRAIT N°250-2023 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le **18 décembre 2023** suivant la convocation adressée le **11 décembre 2023**, les conseillers communautaires de Bièvre Isère Communauté se sont réunis en séance publique à l'Hôtel communautaire, sous la présidence de M. Joël GULLON.

73 conseillers en exercice : 55 présents
 12 pouvoirs
 6 absents/excusés

Le Conseil réuni au nombre prescrit par l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne Bernard VEYRET comme secrétaire de séance.

Codification ACTES : 7.2.

Environnement : Eau potable : Redevances Eau potable 2024.

EXPOSE

Depuis la première fusion intervenue le 1^{er} janvier 2014 entre la Communauté de Communes du pays de Bièvre-Liers et la Communauté de Communes de Bièvre Chambaran, les compétences eau et assainissement collectif ont été élargies progressivement, d'abord aux 10 communes de l'ex Communauté de communes de Bièvre Toutes Aures au 1^{er} janvier 2015 puis aux 11 communes de l'ex Syndicat Intercommunal des Eaux de la Galaure au 1^{er} janvier 2016 et enfin aux 13 communes de l'ex Communauté de communes de la Région St-Jeannaise au 1^{er} janvier 2018. Ces transferts de compétences successifs ont mis en évidence une disparité tarifaire puisque chaque collectivité compétente avant le transfert disposait d'un tarif spécifique.

Au regard de la réglementation en vigueur à ce sujet et de la nécessité de respecter le principe d'égalité de l'usager devant le service public, Bièvre Isère Communauté avait réalisé une simulation tarifaire pour déterminer le tarif cible à atteindre, en lien avec les investissements à réaliser pour la période 2019 à 2022.

Un nouveau lissage avait été proposé pour couvrir la période 2023-2028 or les éléments retenus dans la prospective initiale ont rapidement été dépassés par l'augmentation importante des coûts de l'énergie (+ 153 % en 2 ans) et de l'inflation en général.

Ce tarif cible s'élevait à 1,77 € HT/m³ à l'horizon 2028.

Cependant, au regard des nouveaux éléments de prospective budgétaire en cette fin d'année 2023, et de la nécessité de prévoir les investissements permettant d'assurer la préservation de la ressource en eau en quantité et en qualité (en lien avec la finalisation du schéma directeur en cours), il est proposé de supprimer le lissage tarifaire en cours et d'adopter un nouveau tarif harmonisé sur l'ensemble des communes.

Il est ainsi proposé un nouveau tarif qui s'élèverait à 1,94 € HT/m³ pour une consommation de 120 m³/an dès 2024 et qui se décomposerait de la manière suivante :

	Eau montant en € HT
Part fixe	70 €
Part variable par m3	1,36 €
Prix pour 120 m ³	1,94 €

Par ailleurs, l'harmonisation des tarifs n'a pas été engagée pour les tarifs non domestiques de l'eau potable, créant ainsi des disparités de traitements entre différents secteurs professionnels, au sein de notre intercommunalité.

Il est ainsi proposé de supprimer ces tarifs spécifiques, et d'appliquer à tous les usagers le même tarif, qu'ils soient domestiques ou non.

En conséquence, voici le montant de redevance 2024 proposé pour Isère Communauté :

Redevance domestique et non domestique

Communes	Montants proposés pour 2024 en € HT	
	Part fixe par an	Part variable par m ³
50 communes de Bièvre Isère : Artas, Beaufort, Beauvoir de Marc, Bossieu, Bressieux, Brézins, Brion, Champier, Châtenay, Chatonnay, Culin, Faramans, Gillonnay, La Côte St-André, La Forteresse, La Frette, Le Mottier, Lentiol, Lieudieu, Longechenal, Marcilloles, Marcollin, Marnans, Meyrieu Les Etangs, Montfalcon, Ornacieux-Balbins, Pajay, Penol, Plan, Porte des Bonnevaux, Royas, Roybon, St-Agnin sur Bion, St-Clair sur Galaure St-Etienne de St-Geoirs, St-Geoirs, St-Hilaire de la Côte, St-Michel de St-Geoirs, St-Jean de Boumay, St-Paul d'Izeaux, St-Pierre de Bressieux, St-Siméon de Bressieux, Ste-Anne sur Gervonde Sardieu, Savas-Mépin, Sillans, Thodure, Tramolé, Villeneuve de Marc et Viriville	70	1.36

Redevance prélèvement

La redevance prélèvement 2024 appliquée à l'ensemble des communes du territoire de Bièvre Isère Communauté est proposée à : 0,09 € HT/m³

Les autres tarifs 2024 proposés sont les suivants :

Intitulé	Montants proposés pour 2024 en € HT
Frais d'accès techniques et administratifs	48,00 €
Remplacement d'un compteur endommagé par manque de précaution de la part de l'abonné (gel, casse...) : fourniture et pose d'un nouveau compteur	140,00 €

Intitulé	Montant proposé pour 2024 net de taxes
Pénalités pour : <ul style="list-style-type: none"> • Manipulation frauduleuse des compteurs (bris du dispositif de plombage, déplacement, endommagement du dispositif de relève à distance...) • Prélèvement non autorisé sur la conduite d'eau ou sur un poteau incendie • Manœuvre ou tentative de manœuvre par un tiers de robinets de prises ou de robinets vannes (bouches à clés...) • Consommation d'eau ne faisant pas l'objet d'un contrat d'abonnement • Piquage ou orifice d'écoulement sur le tuyau d'amenée du branchement depuis sa prise sur la canalisation publique jusqu'au compteur individuel 	1 500,00 €

Vu l'avis favorable des Bureaux Communautaires en date du 05 et du 11 décembre 2023,
 Vu l'avis favorable de la commission en date du 13 décembre 2023,

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- d'**ADOPTER** les redevances et tarifs d'eau potable 2024 proposés pour application au 1^{er} janvier 2024.

DECISION

CETTE PROPOSITION EST ADOPTEE à l'UNANIMITE.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
 Pour extrait conforme.

Joël GULLON

Président de Bièvre Isère





Références abonné / point de comptage :
11196 / 09456001 / 11196

Adresse de branchement :
FACTURE TYPE
10 CHEMIN DES FERMES
38940 ROYBON

VOTRE SERVICE CLIENT

Accueil du public :

1 Bd Mal De Lattre de Tassigny
38260 LA COTE ST ANDRE
Tel : 04.74.20.86.73 / Fax : 04.74.20.86.77
environnement@bievre-isere.com

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 (9h30 le lundi) à 12 h
Et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi)
N° d'urgence : 04.74.20.86.78
(hors période d'ouverture des bureaux)

Courriers à adresser à :

BIEVRE ISERE COMMUNAUTE
Grenoble Air Parc
1, Avenue Roland Garros
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

Nom Exp *Prénom Exp*
N° rue Exp *Rue Exp* CS *CSPE Exp*
CodPos Exp *Vill Exp*

Ligne Adr Payeur 1
Ligne Adr Payeur 2
Ligne Adr Payeur 3
Ligne Adr Payeur 4
Ligne Adr Payeur 5
Ligne Adr Payeur 6
Ligne Adr Payeur 7

FACTURE EAU ET ASSAINISSEMENT

Réf. Facture : 2024--00-0 du

Identifiant collectivité TIPI :10797

FACTURE DE SOLDE

VOTRE SERVICE DE PAIEMENT

TRESORERIE
Mairie
Place Alexandre Gagneux
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS
Tél : 04.76.85.40.01
Accueil lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h

Fermeture : mercredi et vendredi

MODALITES DE REGLEMENT :

En espèces : au guichet de la Trésorerie

Par chèque bancaire : libellé à l'ordre du Trésor public en joignant le talon TIP non signé, à renvoyer à l'aide de l'enveloppe ci-jointe.

Par INTERNET : en vous connectant sur www.tipi.budget.gouv.fr et en utilisant l'identifiant collectivité indiqué sous la Réf. facture

Par carte bancaire : au guichet de la Trésorerie

Par titre interbancaire de paiement (TIP) : à dater et à signer, puis à renvoyer à l'aide de l'enveloppe ci-jointe.

Par virement bancaire sur le compte du Trésor Public : BANQUE DE FRANCE - IBAN FR76 3000 1004 19D3 8800 0000 044
BIC : BDFEFRPPCCT

Par prélèvement automatique à échéance : Si vous adhérez au service, vous n'avez rien à envoyer. Sinon, prenez contact avec le service clients.

Mensualisation : Pour adhérer, prenez contact avec le service clients.

Par Datamatrix en espèce dans la limite de 300€ ou CB, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé
Siret N° 20005939200023
N° TVA Intracommunautaire : FR00200059392

Fiches qualités consultables sur :
https://carto.atlasante.fr/ars_metropole_udi_infofactures.map

Votre consommation : 120 m³

	MONTANT T.T.C.
EAU	246,03
ASSAINISSEMENT	296,37
REDEVANCES : Agence de l'eau	69,22

TOTAL FACTURE 611,62 €

Date limite de paiement :

DATA MATRIX

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiiter votre compte, et votre banque à débiiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE ET LIEU SIGNATURE

Joindre un relevé d'identité bancaire

LIGNE ADR PAYEUR 1
LIGNE ADR PAYEUR 2
LIGNE ADR PAYEUR 3
LIGNE ADR PAYEUR 4
LIGNE ADR PAYEUR 5
LIGNE ADR PAYEUR 6

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat :
ICS :
Référence : 2024--00-0 du
Créancier :

Montant : 611,62 €

CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 61110
78924 YVELINES Cedex 9

000000000249

**NNE*000101 17

P0C 4982706 61162

Rapport eau

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le 04/10/2024

ID : 038-200059392-20240930-137_2024_DEL-DE



DÉTAIL DE VOTRE FACTURE RÉF. 2024-00-0

Réf. à rappeler : 11196 / 09456001 / 11196

Compteur		Nouveau Relevé		Ancien Relevé		Consommation	Commentaire					
Número	Diam	Date	Index	Date	Index	m³						
FACTUR TYP A	15	31/12/2024	120	31/12/2014	0	120						
LIBELLÉ							Base	Prix Unit. € H.T.	Montant € H.T.	Taux T.V.A	Montant € T.V.A	Montant € T.T.C
EAU												246,03
Part fixe eau période du 01/01/2024 au 31/12/2024							366 J	70,00	70,00	5,50	3,85	73,85
Consommation eau période du 01/01/2024 au 31/12/2024							120 m3	1,360	163,20	5,50	8,98	172,18
ASSAINISSEMENT												246,37
Part fixe assainissement période du 01/01/2024 au 31/12/2024							366 J	87,03	87,03	10,00	8,70	95,73
Consommation assainissement période du 01/01/2024 au 31/12/2024							120 m3	1,520	182,40	10,00	18,24	200,64
REDEVANCES : Agence de l'eau												69,22
Redevance prélèvement période du 01/01/2024 au 31/12/2024							120 m3	0,09	10,80	5,50	0,59	11,39
Lutte contre la pollution période du 01/01/2024 au 31/12/2024							120 m3	0,29	34,80	5,50	1,91	36,71
Modernisation des réseaux période du 01/01/2024 au 31/12/2024							120 m3	0,16	19,20	10,00	1,92	21,12
TOTAL A PAYER									567,43		44,19	611,62

Explications

Voies de recours

La présente facture constitue un titre exécutoire en application de l'article L.2524 du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions de l'article R2342-4 du Code Général des Collectivités. Toute réclamation doit être envoyée par écrit au Service des Eaux. En cas de difficulté de paiement, il est recommandé de s'adresser à la trésorerie pour obtenir un étalement de paiement ou de saisir les services sociaux pour l'obtention d'une aide éventuelle pour le paiement de la facture. Pour contester le bien-fondé de cette créance, vous pouvez déposer un recours devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois suivant la réception du titre exécutoire.

Toute somme non acquittée dans le délai indiqué au recto de la facture fera l'objet de poursuites engagées par le comptable public indiqué au recto (sauf celui-ci peut accorder un délai de paiement dans les cas exceptionnels). Pour contester ces poursuites, vous devez déposer un recours devant le juge d'exécution mentionné aux articles L2113-5 et L2113-6 du code de l'organisation judiciaire dans un délai de 2 mois suivant la notification de la facture contestée (cf 27 de l'article L1617-6 du code général des collectivités territoriales).

Contrat

Le paiement de la première facture suivant la diffusion du règlement du Service de l'Eau, de l'Assainissement Collectif et de l'Assainissement Non Collectif ou de sa mise à jour vaut accusé de réception par l'abonné.

En l'absence de relevé du compteur par le relevé ou par vos soins, votre facture sera estimée. Votre attention est attirée sur l'obligation légale que le relevé accède au compteur au moins une fois par an. La facture est un document à conserver cinq (5) ans.

Mieux comprendre votre facture

Distribution de l'eau

Ce service comprend la gestion des ressources, le transport, le traitement, le stockage, la distribution et le contrôle de la qualité de l'eau potable.

Collecte et traitement des eaux usées

Ce service comprend la collecte, le transport et le traitement des eaux usées dans l'unité de dépollution, ainsi que le transport et l'élimination des boues et autres sous-produits par différentes filières.

Assainissement non collectif

Cette redevance correspond au contrôle diagnostique et de bon fonctionnement des installations d'assainissement autonome.

Organismes publics (Agence de l'eau)

Redevance lutte contre la pollution

Cette redevance est établie et perçue par l'Agence de l'eau et facturée aux abonnés abonnés à l'eau potable.

Redevance Modernisation des réseaux de collecte

Cette redevance est établie et perçue par l'Agence de l'eau et facturée aux abonnés abonnés à l'assainissement.

Redevance prélèvement de la ressource

Cette redevance est établie et perçue par l'Agence de l'eau et facturée à toute personne dont les activités entraînent un prélèvement sur la ressource en eau.